



**RAPPORT DE L'ETUDE SUR L'ANALYSE GENRE DE LA GESTION DES
FLAMBEES EPIDEMIQUES ET DES RISQUES DE CATASTROPHES (GRC)
EN CÔTE D'IVOIRE**

PRESENTE PAR TRAH SIAGBE

**EXPERT GENRE, RISQUES DE CATASTROPHES ET DE FLAMBEES
EPIDEMIQUES**

SOMMAIRE	2
SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RESUME EXECUTIF	7
INTRODUCTION	13
I CONTEXTE DE LA MISSION	14
1.1. Généralités	14
1.2 Contexte des risques de catastrophes et des flambées épidémiques de la Côte d’Ivoire	16
1.3 Objectifs de l’étude	18
1.3.1 Définition des termes relatifs au genre	18
1.3.3 Contexte juridique et institutionnel du genre au plan national	19
1.3.2 Evolution du genre au plan national	19
1.3.3 Genre, risques de catastrophes et flambées épidémiques en Côte d’Ivoire	19
1.3.4 Evolution du genre au plan national	20
1.3.5 Genre, risques de catastrophes et flambées épidémiques en Côte d’Ivoire	24
II. METHODOLOGIE DE L’ETUDE	24
2.1 Démarche d’exécution et outils utilisés	24
2.2 Cibles et Zones retenues pour la recherche	25
2.3 Traitement et analyse des données	26
2.4. Aspects éthiques	28
2.4. Limitations de l’étude	29
III. RESULTATS DE L’ETUDE	29
3.1 Analyse des documents `	29
3.2 Analyse des forces, faiblesses, contraintes et opportunités pour l’intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques	33

3.2.1 Définition des termes relatifs au genre	33
3.2.2 Profil des catastrophes en Côte d'Ivoire	34
3.2.3 Concernant la Stratégie Nationale Genre et Gestion des risques de catastrophes	36
3.2.3.1 Pertinence de la stratégie	36
3.2.3.2 Vision	37
3.2.3.3 Axes prioritaires et perspective genre de la stratégie	37
3.3 Concernant la Stratégie Nationale Genre et Gestion des flambées épidémiques	37
3.3.1 Définition des termes relatifs aux flambées épidémiques	37
3.3.2 Pertinence de la stratégie	40
3.3.3 Vision	41
3.2.2.3 Axes prioritaires et perspective genre de la stratégie	41
IV. DÉFIS	42
4.1 Au niveau de la Stratégie Nationale Genre et Gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques	42
V. RECOMMANDATIONS	45
CONCLUSION	48
VI REFERENCES	49
VII. ANNEXES	49
V1.1. PLAN D'ACTION GENRE SUR LA GRC ET SUR LA SANTE	
V1.2. QUESTIONNAIRES	
VI.3. LISTES DES PERSONNES ET INSTITUTIONS AYANT PARTICIPE A LA RECHERCHE	

REMERCIEMENTS

Remerciements à toutes les structures gouvernementales, internationales, sous-régionales, nationales et locales qui ont facilité ou contribué à collecter les informations. Merci à Monsieur Bih Alexis Président d'IFS et Mme Vaï Valérie Directrice du Centre d'Excellence de la Femme de Man. Merci aux collaboratrices et collaborateurs d'ARC qui ont usé de leur professionnalisme pour m'accompagner techniquement.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGI	African Gender Index
ARC	African Risk Capacity
ASC	Agent de santé communautaire
ASNU	Agences du système des nations unies
BAD	Banque Africaine de Développement
CAH	Cadre d'Action de Hyogo
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CERFAM	Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CDI	Centre de documentation et d'information
CNF	Conseil National de la Femme
COCOFCI	Compendium des Compétences Féminines de Côte d'Ivoire
COUSP	Centre des Operations d'Urgence
CSW	Commission de la Condition de la Femme
EOC	Centre des Operations d'Urgence
FAD	Fonds Africain de Développement
GED	Genre et Développement
GRC	Gestion des Risques de Catastrophes
IFD	Intégration de la Femme dans le Développement
IFEF	Institution de Formation et d'Education Féminine
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEG	Observatoire Nationale de l'Égalité et de l'Équité de Genre

ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour les Femmes
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEC	Prise en charge
PND	Programme National de Développement
PNDS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PNEEG	Politique Nationale de l'Équité et de l'Égalité
PNLS	Programme national de lutte contre le sida
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Programme des Nations Unies pour la Population
VBG	Violence Basée sur le Genre
WID	Women in Development
ONG	Organisation non gouvernementale

RESUME EXECUTIF

Points-clés de l'étude :

L'ARC a recruté un consultant de côte d'Ivoire pour faire une étude sur la prise en compte du genre dans les flambées épidémiques et les risques de catastrophes dans deux régions sanitaires de la Côte d'Ivoire notamment Abidjan et le Tonkpi.

Cette étude, réalisée de Janvier à Février 2024, a consisté en une analyse diagnostique genre. Elle a usé de la revue des sources documentaires existantes et de la consultation des parties prenantes sous-forme de rencontres individuelles et collectives. Plus de 50 personnes ont pu échanger avec le consultant dont 35% de femmes et 65% d'hommes.

L'étude a permis de révéler la situation du genre en général et en particulier dans le domaine des catastrophes et des flambées épidémiques. Elle a également fait des recommandations idoines pour l'amélioration de la situation.

La consultation des sources documentaires et les entretiens ont permis d'identifier les défis suivants :

Une analyse genre de la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques en Côte d'Ivoire laisse entrevoir les défis suivants :

Situation du genre dans les documents stratégiques	
Documents analysés du point de vue du genre	Aspects genre dans les documents
Les documents qui mentionnent quelques détails sur les enjeux du genre PND-2021-2025 PNDS 2021-2025 Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et Plan d'Action -	<ul style="list-style-type: none">• Par exemple dans le document de Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et Plan d'Action « Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité de genre et protection sociale » telle est formulée une des priorités stratégiques dont le genre est une composante. Mais un simple rôle d'assistance est attribué au Ministère en charge du genre « Le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant est réduit à un rôle des Affaires Sociales auprès des personnes les plus vulnérables du pays. Lors des inondations de 2009, le ministère a pu fournir une aide psychosociologique et des abris aux personnes affectées par la catastrophe ».• Les aspects stratégiques du genre ne sont pas exprimés dans les clauses de collaboration ou de partenariats « La stratégie définit 5 axes pour la réduction des risques de catastrophes, notamment : 1) Engagement des pouvoirs publics ; 2) Évaluation des risques ; 3) Alerte précoce et préparation à la réponse ; 4) Sensibilisation; 5) Mobilisation des ressources et renforcement des capacités nationales ».• Les actions genre par rapport à ces axes stratégiques ne sont pas explicites.• Quant au volet Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, beaucoup de volontés exprimées, une diversité d'initiatives entreprises dans le sens d'offrir des services de qualité, une personne point focal genre, mais absence de certains dispositifs stratégiques de la prise en compte systématique de la dimension du genre en tant que documents existants en bonne et due forme : Gestion des ressources humaines affectées à la gestion des flambées épidémiques, gestion des urgences, qualité des laboratoires etc.

Le Genre dans la sphère décisionnelle de la gestion des catastrophes et flambées épidémiques	
La sous-représentativité de la femme dans les instances de décision est présentée comme un défi majeur de développement participatif et inclusif.	Mais le document de stratégie ne revient pas sur cet aspect important sous-forme de décision stratégique à mettre en œuvre dans un plan d'action en bonne et due forme. Par exemple l'application du principe d'au moins 30% de femmes aux postes de responsabilités en collaboration avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et l'ONEG. Si nous renons le cas de la Région du Tonkpi, près des trois des femmes qui y sont affectées cherchent à demeurer à Abidjan. Un défi de taille qui a des incidences sur la dynamique à mettre en place dans le cadre de la promotion du genre.
Le Genre et les objectifs stratégiques de la Gestion des Catastrophes et les flambées épidémiques	
Les objectifs des stratégies sont formulés de façon globaliste, au point d'occulter la portée des intervention supposées précises	Manque de précision sur les objectifs du genre transversal dans le document de stratégie Les questions de genre tournent autour de la vulnérabilité des filles et des femmes et des aspects quantitatifs tels que le nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles etc. Les questions touchant les intérêts stratégiques des femmes sont rarement planifiées en termes de dispositions idoines. Il n y a pas par exemple de dispositions prises pour chercher à motiver les femmes réticentes à servir à Man. Ce sont des constats faits pour déplorer la situation.
La Sensibilité genre des actions, structures de mise en œuvre, mécanismes spécifiques et mesures opérationnelles	
Dispositions embryonnaires d'intégration du genre dans la gestion des Risques de Catastrophes et dans les Flambées Epidémiques, les cadres légaux tels que les ODD, le partenariat avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et l'ONEG en charge de la question du genre manquent d'opérationnalité et d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques cas en matière de renforcement des capacités. En lieu et place du recours à l'expertise du Ministère en charge du genre et de l'ONEG pour des initiatives de renforcement des capacités, les arrangements se font par le choix de personnes expertes qui se limitent souvent aux sessions en salle ou en ligne sans aucun plan de suivi des prochaines étapes. Le programme de formation est souvent ficelé à l'avance avec une durée imposée non réaliste. La maîtrise des liens entre les risques de catastrophes, les flambées épidémiques et le genre ne sont pas à la portée des véritables acteurs. • Ces formations sont souvent limitées aux échanges entre les quatre murs, l'accompagnement, ne figurant pas sur l'agenda. Elles s'avèrent très limitées pour favoriser une réelle appropriation des savoirs, savoir-faire et savoir-être à acquérir pour renforcer ses capacités opérationnelles en la matière. Ce qui contribue à accroître le nombre de personnes n'ayant aucune connaissance de l'approche genre.
Financement du genre	
Sources de financement diverses et disponibles, mais insuffisantes <ul style="list-style-type: none"> • PNUD (Renforcement des capacités) • Banque Mondiale (Renforcement des capacités) • UNESCO (Financement de la modélisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements viennent des sources diverses selon les types de partenariats, mais ne suffisent pas pour couvrir les besoins énormes de renforcement des capacités qui constituent une étape capitale pour l'appropriation du concept. • Les efforts de renforcement des capacités tournent autour du Gender Dynamics, un exercice de sensibilisation et de plaidoyer insuffisant pour parvenir au gender mainstreaming • Les mythes des financements extérieurs bloquent les initiatives internes de mobilisation des ressources pour les formations. Les 90% des formations sont financées par des structures sous-régionales et internationales et souvent les attentes sont longues et fastidieuses pour bénéficier de ces fonds.
Quelques éléments spécifiques aux flambées épidémiques	
Plan d'urgence sensible au genre	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité du plan d'urgence de santé publique prenant en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des populations, au niveau des zones sensibles notamment les Régions Sanitaires d'Abidjan et du Tonkpi ainsi que les autres parties du pays est un défi de taille

<p>Cartographie des risques de catastrophes et la digitalisation des systèmes de notification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des risques et les ressources de santé publique prioritaires doivent se faire selon le genre au niveau de toutes les régions du pays • La digitalisation des systèmes de notification des maladies et événements de santé publique doit intégrer la collecte des données sexospécifiques dans leur fonctionnement
<p>Capacités humaines, matérielles et logistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités (humaines, matérielles, logistiques) qui sont spécifiques en genre pour la mise en œuvre de la surveillance basée sur les événements • Des sessions de renforcement des capacités d'accès et d'utilisation équitables des supports tels que le guide de la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte, qui sont des éléments cruciaux à intégrer dans les curricula de formation dans les écoles de formations de base
<p>Décentralisation des COUSP avec une attention particulière sur les besoins spécifiques des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les efforts en matière de déploiement des COUSP dans toutes les régions sanitaires avec une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la structure décisionnelle et opérationnelle ainsi que dans la mise en place des équipes médicales d'urgence. <p><i>(Cet aspect est important parce que les régions éloignées telles que MAN dans le Tonkpi sont d'office évitées par les femmes même si sur place la volonté de les intégrer dans la sphère décisionnelle est assurée. Les femmes préfèrent servir dans les zones concentrées autour d'Abidjan) Source : DR de la Santé de Man</i></p>
<p>Mobilisation rapide des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation rapide des financements sensibles au genre pour la gestion des épidémies, l'élaboration des plans d'urgence et le renforcement des capacités des laboratoires pour la confirmation des cas est à envisager.

Face aux défis identifiés les recommandations suivantes ont été formulées

RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire est un pays engagé sur l'application des principes d'intégration soutenue du genre dans sa politique en général et en particulier dans celle des catastrophes et des flambées épidémiques. Plusieurs dispositifs légaux en constituent des facteurs favorables. Il faut davantage approfondir les acquis existants pour parvenir à un niveau viable de prise en compte de la dimension du genre de façon holistique. Les recommandations suivantes pourront impulser une dynamique appropriée pour atteindre cet objectif escompté.

AU NIVEAU DU RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GENRE, GESTION DES CATASTROPHES ET FLAMBEES EPIDEMIQUES

- Renforcer les capacités techniques et financières des cellules genre existantes dans les ministères et autres structures capitales, en élargissant leur marge de manœuvre en matière décisionnelle
- Renforcer les capacités techniques et managériales des acteurs politiques, institutionnels et communautaires en matière d'intégration du genre en vue de s'en approprier dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)

- Assurer la formation en genre en lien avec la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques de l'ensemble des décideurs, personnels et partenaires pour mieux les impliquer dans les activités y afférentes en coordination avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement.
- Former les communautés à l'approche genre en tant qu'approche de développement et d'engagement dans la gestion des risques de catastrophes et de flambées épidémiques (Direction Genre du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG avec l'appui des partenaires locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux)
- Renforcer les capacités des acteurs de la société civile sur les concepts de genre et sur la collecte des données sensibles au genre en lien avec toutes les phases de gestion des risques et de flambées épidémiques (Direction Genre du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG avec l'appui des partenaires locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux)
- Opérationnaliser les objectifs du genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques pour les rendre SMART avec l'encadrement de la Direction Genre du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG et l'appui des partenaires locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux
- Digitaliser le système d'information des ONG afin de disposer de données fiables, actualisées en temps réel

AU NIVEAU DU FINANCEMENT ET DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE POUR SOUTENIR LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET PROJETS DE GESTION DES CATASTROPHES ET DES FLAMBEES EPIDEMIQUES

- Financer au moyen d'appui des partenaires au développement, l'intégration de la dimension du genre dans la recherche, le renforcement des capacités, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques sur toute l'étendue du territoire national
- Mettre dans les priorités la Budgétisation et le financement des programmes d'autonomisation économique durable des femmes, surtout celles du milieu rural et les personnes en situation de handicap dans la perspective d'accompagner de façon soutenue leurs initiatives de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Gouvernement Ivoirien et les structures partenaires)
- Mobiliser les ressources financières adéquates pour soutenir l'intégration effective du genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques au plan local et national avec une attention particulière sur l'autonomisation économique durable des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap (Gouvernement Ivoirien et les structures partenaires)

Dynamiser les mécanismes locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux de mobilisation des ressources financières pour soutenir les politiques, programmes et projets de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques au plan local et national (Gouvernement Ivoirien et les structures partenaires)

AU NIVEAU DE LA PROMOTION DU LEADERSHIP ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR UNE PARTICIPATION PLUS ACCRUE DANS LA GESTION DES CATASTROPHES ET DES FLAMBEES EPIDEMIQUES

- Promouvoir le leadership des femmes politiques, responsables des organisations de développement, des coopératives, des associations de production et de vente, à tous les niveaux en vue de participer aux prises de décisions dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)
- Financer des activités collectives d'autonomisation des femmes dans le cadre de la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques avec une attention particulière aux femmes du milieu rural et péri-urbain. (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)
- Accorder une attention particulière à la Prévention et à la lutte contre les VBG dans le contexte des flambées épidémiques et de gestion des risques de catastrophe.

AU NIVEAU DE LA PROMOTION DES PARTENARIATS STRATEGIQUES AU PLAN LOCAL, NATIONAL, SOUS-REGIONAL ET INTERNATIONAL

Créer des partenariats stratégiques régionaux et entre organisations locales, nationales et internationales pour booster les programmes et projets intégration du genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)

- Prendre une part active dans les plateformes locales, nationales ou institutionnelles pour les questions concernant les risques de catastrophes et les flambées épidémiques, établissant des protocoles de partage de connaissances et de données avec les différents partenaires (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec l'ONEG)
- Participer à la collecte des données quantitatives et qualitatives sensibles au genre pour mieux comprendre les impacts différenciés des catastrophes et des flambées épidémiques sur les femmes, hommes, filles et garçons et les personnes en situation de handicap. (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec l'ONEG).
- Prendre une part active et de façon inclusive en tant que communautés locales (Femmes, hommes, personnes en situation de handicap) aux programmes et projets de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques au plan local (Organisations communautaires locales et ONG avec l'accompagnement du Ministère en charge du genre et de l'ONEG)

AU NIVEAU DU SUIVI-EVALUATION DES INTERVENTIONS EN MATIERE D'INTEGRATION DU GENRE DANS LA GESTION DES CATASTROPHES ET FLAMBEES EPIDIEMIQES

- Formuler en des termes clairs, les politiques et orientations stratégiques concernant le rôle régalién du ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG en charge du suivi des questions de genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Gouvernement).
- Assurer le suivi de l'application de la loi des quotas d'au moins 30% dans les domaines de la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques en collaboration avec les experts du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, l'ONEG et les partenaires techniques telles qu'ARC, PNUD, ONUFEMMES et des ONG spécialisées en la matière.
- Assurer le suivi-évaluation des formations et activités organisées sans exception avec la coordination de la Direction Genre du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG
- Disponibiliser les données désagrégées mais pas une prise en compte spécifique des besoins sexospécifiques dans les flambées épidémiques et dans la gestion des risques de catastrophe

INTRODUCTION

Dans un contexte de changement climatique, de terrains favorables aux flambées épidémiques et aux risques de catastrophes de plus en plus récurrents sur le continent Africain, évaluer les capacités sexospécifiques renvoie à faire l'état des lieux des vulnérabilités et des inégalités entre femmes, hommes, filles et garçons y compris les personnes en situation spécifique et cela avant, pendant et après une catastrophe ou une flambée épidémique. Une étape cruciale qui permet d'apprécier les interventions des institutions en charge et les politiques existantes en matière de réponses aux besoins, intérêts et attentes des populations dans leur diversité.

Face aux catastrophes ou aux flambées épidémiques résultantes des changements climatiques, les femmes, les filles, les garçons et les hommes issus des différents groupes socioéconomiques vivent des expériences différentes, des situations de vulnérabilités différentes. En la matière, les expériences reflètent l'ordre établi à travers le statut social et le type de profil de socialisation, de rôles, de responsabilités qui sont attribués aux deux sexes.

Les femmes et les filles sont des actrices majeures investies aux côtés des hommes et des garçons, qui apportent une contribution importante à la reconstruction et au relèvement après une catastrophe ou une flambée épidémique. Leur leadership en tant qu'intervenantes majeures et leur rôle central dans la résilience des communautés sont des atouts pour garantir la fiabilité et la viabilité des solutions face aux différents défis (*Fanny Benedetti/ONUFEMMES 2020*). Mais la réalité au quotidien montre que ces rôles et leur capitalisation restent en grande partie méconnus, négligés et non exploités dans les stratégies de réduction des risques de catastrophes ou de flambées épidémiques. Par conséquent, lors de la planification en cas de catastrophe ou de flambée épidémique, il faut pouvoir examiner les besoins, les intérêts et les contraintes liés au genre.

C'est dans ce contexte que les gouvernements mettent en place des stratégies pour répondre à ces besoins. Et ces mesures stratégiques trouvent leur fondement dans les engagements légaux internationaux et sous-régionaux, tels que la Plateforme d'Action de Beijing (1995), qui recommande l'implication des femmes dans la prise de décision quant à la gestion environnementale et la prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques et les programmes. Elle insiste également sur la disponibilité des moyens d'évaluation de l'impact du développement et de l'environnement politique sur les femmes. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) mettent l'accent sur la nécessité de prendre en compte la dimension du genre tout en luttant contre les inégalités dans les politiques, les programmes et les projets et dans ce cas précis, ceux qui sont relatifs aux initiatives de gestion des catastrophes et de flambées épidémiques. D'autres instruments expriment les mêmes préoccupations, par exemple le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, qui prône la nécessité de promouvoir le leadership des femmes dans les positions décisionnelles et de systématiser la problématique du genre, en tenant compte des facteurs tels que l'âge, le handicap et la culture dans toutes les politiques et pratiques. Il insiste sur les efforts collectifs pour encourager les femmes et les jeunes à exercer des responsabilités en la matière.

Au plan sous-régional, le 4 mars 2022 à Addis-Abeba en Ethiopie, la Commission de l'Union africaine, ONU Femmes et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), ont organisé la consultation africaine sur la 66ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW). La Présidente éthiopienne, S.E. Sahle-Work Zewde, a appelé à accorder plus d'intérêt

à la dimension genre dans l'action contre le climat et les catastrophes et cela en phase avec le thème de l'année. La CEDEAO est dotée d'une Stratégie et d'un Plan d'Action Genre 2020-2030 pour la Réduction des Risques de Catastrophe (SPAG RRC de la CEDEAO 2020-2030) et l'Article 42 de l'Acte Additionnel de la CEDEAO Relatif à l'Égalité de Droits entre les Femmes et les Hommes (2015). Celle-ci mentionne que les États membres s'engagent à intégrer la dimension genre dans le système de gestion concertée et harmonisée des crises alimentaires et autres calamités naturelles (feux de brousse, inondations, invasion d'insectes et de parasites, sécheresse, etc.).

Au plan national, la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en 1995, elle a participé à la conférence de Beijing, elle produit tous les 5 ans un rapport sur la mise en œuvre de la CEDEF et des recommandations de Beijing. Elle a été le premier pays à opérationnaliser la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique en 2007. Le cadre formel de l'égalité de genre est établi par les Constitutions du 1er août 2000, 16 Novembre 2016 et 19 Mars 2020 qui affirment l'égalité pour toutes/tous et la lutte contre les discriminations dans l'accès et le contrôle des ressources. Le pays dispose également d'une Politique Nationale Genre depuis 2007 et d'une stratégie d'autonomisation des femmes. Ces dispositifs permettent d'affirmer l'existence d'atout légaux qui constituent un socle pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La présente étude fait l'état des lieux des pratiques au niveau de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne l'intégration du genre dans les interventions relatives à la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques. Elle repose sur

L'étude repose sur quatre parties essentielles notamment (1) la description du contexte de la mission, (2) de la démarche méthodologique, (3) la collecte et le traitement des données. (4) l'expression des défis et la formulation des recommandations idoines.

I CONTEXTE DE LA MISSION

1.1. Généralités

Les risques climatiques tels que les inondations, les tempêtes, les sécheresses et les tremblements de terre ainsi que les flambées épidémiques sont apparemment neutres quant à leur positionnement dans la perspective du genre, cependant, leur impact sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons est d'une plus grande portée. Les catastrophes naturelles et les flambées épidémiques affectent différemment les femmes, les hommes, les garçons et les filles, même s'ils appartiennent au même ménage. Cela signifie que les femmes, les hommes, les garçons et les filles subissent des impacts différents et ont donc des besoins et des intérêts différents. Cette situation a posé des problèmes aux praticien.nes de la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques, car les informations sur les populations touchées se limitent souvent à des chiffres consolidés qui dépassent rarement le nombre de ménages. Une meilleure compréhension des facteurs à l'origine des différences d'impact des catastrophes et des flambées épidémiques entre les femmes, les hommes, les garçons et les filles contribuera à l'élaboration

et à l'amélioration des politiques et à l'adaptation des interventions visant à renforcer la résilience.

Le changement climatique, les catastrophes diverses, les incertitudes économiques, les nouvelles épidémies et les pénuries alimentaires se conjuguent d'une manière qui suscite des inquiétudes considérables. En outre, il existe des vulnérabilités sexospécifiques aux catastrophes et aux flambées épidémiques qui ne sont pas dues à un seul facteur, mais qui reflètent des modèles historiques et culturels spécifiques des institutions sociales, de la culture et de la vie personnelle. L'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle pour renforcer la résilience et les voies d'adaptation dans le cadre de la gestion des risques et des catastrophes.

Les tendances observées dans les pays africains, montrent que la gestion et la réponse aux catastrophes et flambées épidémiques, sont traditionnellement considérées comme des "*affaires d'hommes*" planifiées par des hommes pour des hommes (*Adapté de la Banque mondiale 2011*). Par conséquent, les besoins des femmes ne sont souvent pas compris ou pris en compte.

L'incapacité de l'Afrique à répondre de manière adéquate aux catastrophes et aux épidémies est aggravée par les inégalités de genre existantes sur le continent, généralement définies par les rôles et les responsabilités attribués aux femmes et aux hommes. Ces inégalités se manifestent sous la forme de pesanteurs socioculturelles, de pratiques discriminatoires dans les relations de pouvoir, d'un accès et d'un contrôle disproportionnés des ressources, aux services et à la technologie, d'une prise de décision et d'un leadership féminin limité et d'un niveau d'alphabétisation et d'éducation inégal. Ces différentes inégalités amplifient l'impact des catastrophes et des épidémies sur les filles et les femmes, aggravent les vulnérabilités existantes, affectant la fourniture d'autres services liés aux risques de catastrophes ou de flambées épidémiques.

Selon l'OMS, l'Afrique est confrontée en moyenne à une centaine d'épidémies de maladies infectieuses et autres situations d'urgence chaque année. Pourtant, la capacité du continent à réagir rapidement à ces flambées et épidémies constitue un défi de taille pour de nombreux pays africains. Le problème est que si des investissements ont été réalisés dans la préparation nationale, la mise en place de centres d'opérations d'urgence (EOC) et la planification de la réponse, il n'y a souvent pas de financement dédié aux pays pour une réponse rapide aux épidémies lorsqu'elles se produisent. Comme on peut le constater dans la région de la CEDEAO, les maladies infectieuses émergentes menacent de plus en plus la santé, la sécurité et le développement. Un financement lent et imprévisible amplifie à la fois le risque et l'impact des épidémies. En outre, les pays dotés de systèmes d'alerte et de réponse précoces pour signaler et réagir aux épidémies prennent rarement en compte les différences de genre dans leurs interventions. Les disparités de genre, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources et au pouvoir de décision, ne cessent d'aggraver la charge de morbidité qui pèse sur les femmes.

1.2 Contexte des risques de catastrophes et des flambées épidémiques de la Côte d'Ivoire

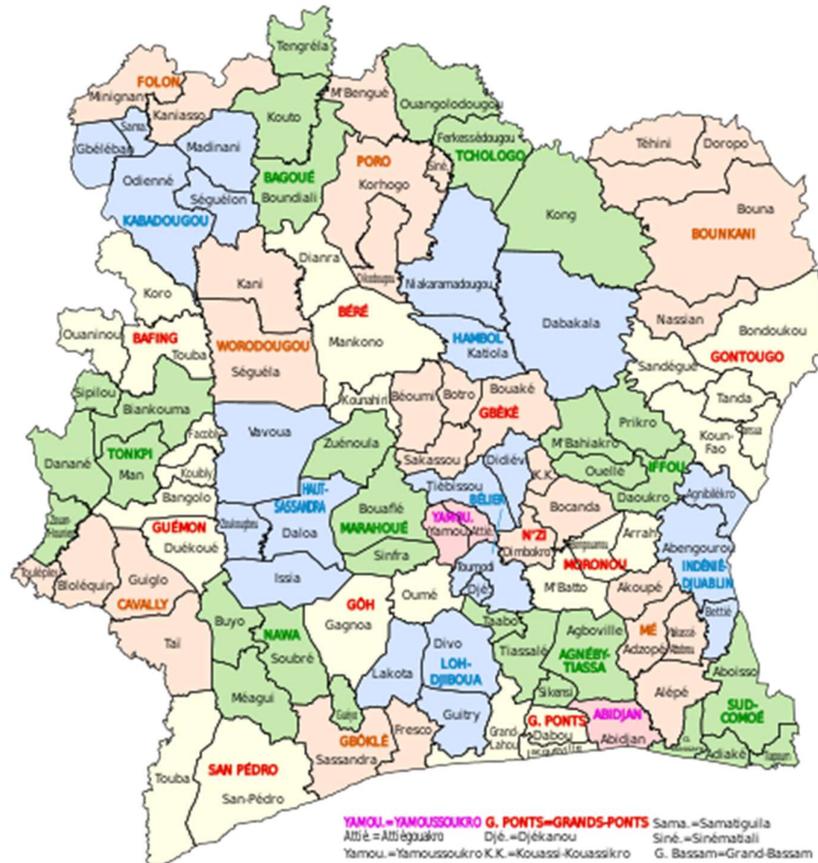
La Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique de l'Ouest limité au sud par l'Océan Atlantique, au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'est par le Ghana et à l'ouest par le Liberia et la Guinée. Avec une population de 29.389.150 d'habitants (15.344.990 hommes et 14.044.160 femmes selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021), dont la plus forte concentration réside dans et autour des villes de la côte atlantique, le PIB de la Côte d'Ivoire s'élevait à 70,0 milliards d'USD en 2021. La Côte d'Ivoire est classée 159^e sur 191 pays dans l'indice de développement humain 2021.

Pendant la saison des pluies, le pays connaît des inondations torrentielles et des glissements de terrain occasionnels. Une plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes a été créée en 2012 sous l'égide de la Primature et le pays s'est récemment doté d'une stratégie nationale révisée de réduction des risques de catastrophes pour la période 2020-2030.

La Côte d'Ivoire a également été confrontée à de nombreuses épidémies, avec des urgences de santé publique notables telles que la dengue et la rougeole. Grâce à sa participation à l'évaluation externe conjointe de l'Organisation mondiale de la santé (JEE) sur l'état de préparation du pays en 2016, la Côte d'Ivoire a pu achever son plan d'action national pour la sécurité sanitaire (NAPHS) en 2018.

La République de Côte d'Ivoire est un État membre de l'ARC depuis 2013, et le pays participe activement au programme de renforcement des capacités en matière de sécheresse.

LES REGIONS ADMINISTRATIVES DE LA COTE D'IVOIRE



SOURCE : CARTE DES DEPARTEMENTS, REGIONS ET DISTRICTS AUTONOMES DE LA COTE D'IVOIRE. LES FONDS ET NOMS DE COULEURS INDIQUENT LES REGIONS ET DISTRICTS AUTONOMES (FOND ROUGE, NOM MAGENTA).

Le Groupe African Risk Capacity (ARC) est composé de l'Agence ARC, une agence spécialisée de l'Union africaine fondée en 2012, et de l'African Risk Capacity Limited (ARC Ltd), un assureur mutuel hybride et la filiale commerciale du Groupe fondée en 2014.

L'Agence ARC a été créée pour aider les gouvernements africains à améliorer leurs capacités de planification, de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles déclenchées par des événements climatiques extrêmes, des épidémies et des flambées épidémiques. D'autre part, ARC Ltd offre des services complémentaires de mutualisation et de transfert des risques. Ensemble, ils fournissent aux États membres des services de renforcement des capacités et de planification d'urgence, l'accès à des systèmes d'alerte précoce de pointe, ainsi que des services de mutualisation et de transfert des risques pour renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les cyclones tropicaux. Dans ce processus, le groupe s'efforce d'appliquer les principes d'égalité de genre et de réaliser l'inclusivité dans le programme afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte.

En décembre 2022, le Groupe ARC a lancé son produit d'assurance contre les risques d'épidémies. Cet instrument innovant de financement des risques, demandé en 2015 par les ministres africains des finances à la suite des épidémies d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2013-2016, vise à doter les pays d'un financement rapide et prévisible pour contenir les épidémies de maladies infectieuses à fort impact telles qu'Ebola, Marburg et la méningite, et à compléter les

efforts des centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) pour préserver la sécurité sanitaire dans toute l'Afrique.

L'ARC, grâce à des partenariats établis avec la CEDEAO, l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) et l'Institut Pasteur de Dakar, soutient un travail de renforcement des capacités visant à mettre en œuvre des pratiques de gestion et de financement des risques de catastrophes, et à renforcer les capacités de surveillance, de prévention des maladies, de réponse et de résilience aux épidémies et autres urgences sanitaires dans les États membres de la CEDEAO.

1.3 Objectifs de la mission

- ✓ Conduire une analyse approfondie de l'égalité des genres dans le secteur de la santé du point de vue des foyers et des épidémies (O&E). L'analyse vise à identifier les lacunes et les défis et à proposer des recommandations pour l'intégration de la dimension du genre dans la gestion des épidémies et des foyers en vue d'une transformation du secteur en faveur de l'égalité des genres.
- ✓ Mener une analyse approfondie de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de la Gestion et du Financement des Risques et des Catastrophes (DRM&F) afin d'identifier les lacunes et les défis et de proposer des recommandations en matière de politiques, de stratégies et d'activités pour garantir un secteur de DRM sensible à l'égalité entre les genres et en pleine transformation.

1.3.2 Définition des termes relatifs au genre

L'intégration des questions de genre telle que définie dans le rapport de l'étude sur *l'état des lieux de l'intégration du genre dans les politiques et programmes de changement climatique du Gouvernement Ivoirien présenté en 2019* par Georgette Zamblé consultante : elle consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. En tant que concept sociologique, le genre permet en effet, d'expliquer et de comprendre, les rôles socialement construits, les relations entre les femmes et les hommes pris dans leurs multiples dimensions, relations produites par des forces sociales et environnementales telles que la culture, la tradition, la race, la politique, l'éducation, l'économie, le cycle de vie et la classe sociale.

En tant que méthodologie d'analyse, le genre met en lumière les disparités, les écarts et les inégalités. Elle nécessite des informations quantitatives et qualitatives différenciées par sexe pour comprendre et adresser les écarts et les rapports de pouvoir entre femmes et hommes, entre filles et garçons. Le genre envisage des mesures positives pour améliorer les cibles discriminées. Elle mesure systématiquement les effets et impacts différents des interventions du développement sur les femmes et sur les hommes.

L'approche genre est donc une stratégie qui se caractérise par la reconnaissance, l'examen et le traitement des inégalités et des disparités entre femmes et hommes à toutes les étapes d'une action de développement quelle qu'elle soit. La stratégie genre, en tant qu'outil d'analyse, de diagnostic et de planification, vise donc à s'assurer que les préoccupations, les contributions et les expériences des femmes, des hommes pris dans leurs multiples dimensions, sont parfaitement intégrées dans la conception, la mise en œuvre, le contrôle, le suivi et l'évaluation des politiques économiques et sociétales, des initiatives, procédures, programmes et projets, de sorte que les femmes et les hommes en bénéficient de manière égale et que les inégalités ne soient perpétuées.

1.3.3 Contexte juridique et institutionnel du genre en Côte d'Ivoire

Au plan international, la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) en 1995. La Côte d'Ivoire a participé à toutes les grandes rencontres qui ont abouti à la conférence de Beijing et le pays produit tous les 5 ans un rapport sur la mise en œuvre de la CEDEF et des recommandations de Beijing. La Côte d'Ivoire a été le premier pays à opérationnaliser la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique.

Ces mesures stratégiques de la Côte d'Ivoire, trouvent leur fondement dans les engagements légaux internationaux et sous-régionaux, tels que la Plateforme d'Action de Beijing (1995), qui recommande l'implication des femmes dans la prise de décision quant à la gestion environnementale et la prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques et les programmes. Elle insiste également sur la disponibilité des moyens d'évaluation de l'impact du développement et de l'environnement politique sur les femmes. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) mettent l'accent sur la nécessité de prendre en compte la dimension du genre tout en luttant contre les inégalités dans les politiques, les programmes et les projets et dans ce cas précis, ceux qui sont relatifs aux initiatives de gestion des catastrophes et de flambées épidémiques. D'autres instruments expriment les mêmes préoccupations, par exemple le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, qui prône la nécessité de promouvoir le leadership des femmes dans les positions décisionnelles et de systématiser la problématique du genre, en tenant compte des facteurs tels que l'âge, le handicap et la culture dans toutes les politiques et pratiques. Il insiste sur les efforts collectifs pour encourager les femmes et les jeunes à exercer des responsabilités en la matière.

Au plan sous-régional et continental, le 4 mars 2022 à Addis-Abeba en Ethiopie, la Commission de l'Union africaine, ONU Femmes et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), ont organisé la consultation africaine sur la 66ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW). La Présidente éthiopienne, S.E. Sahle-Work Zewde, dans son discours d'ouverture, a appelé à accorder plus d'intérêt à la dimension genre dans l'action contre le climat et les catastrophes et cela en phase avec le thème de l'année. La CEDEAO a une Stratégie et un Plan d'Action Genre 2020-2030 pour la Réduction des Risques de Catastrophe (SPAG RRC de la CEDEAO 2020-2030) et l'Article 42 de l'Acte Additionnel de la CEDEAO Relatif à l'Égalité de Droits entre les Femmes et les Hommes (2015) mentionne que les États membres s'engagent à intégrer la dimension genre dans le système de gestion

concerté et harmonisé des crises alimentaires et autres calamités naturelles (feux de brousse, inondations, invasion d'insectes et de parasites, sécheresse, etc.).

Au plan national, le cadre formel de l'égalité de genre est établi par les Constitutions du 1^{er} août 2000, 16 Novembre 2016 et 19 Mars 2020 qui affirment l'égalité pour toutes/tous et la lutte contre les discriminations dans l'accès aux ressources et dans leur contrôle. Ces dispositifs permettent d'affirmer l'existence d'atout légaux qui constituent un socle pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2007, les autorités ivoiriennes, à travers une Déclaration solennelle se sont engagées à faire élaborer une Politique nationale de l'égalité des chances, de l'équité et du genre applicable dans les politiques, les programmes et les projets de développement concernant tous les secteurs de la vie publique. Le document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre d'avril 2009 présenté par la Direction de l'égalité et de la promotion du genre du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant est venu rappeler la nécessaire prise en compte de la dimension genre à tous les niveaux du processus de développement de la Côte d'Ivoire (Banque Mondiale 2013). Ce document ayant été révisé, une version actualisée est en cours de validation.

1.3.4 Evolution du genre au plan national

Le Plan National de Développement 2021-2025 est revenu à plusieurs reprises sur l'importance de la question du genre comme un levier de taille du développement durable. La volonté politique de réduire les inégalités liées au genre, s'est exprimée par des dispositifs institutionnels tels que :

- L'existence d'un Ministère en charge des questions de genre
- La création le 28 décembre 2005 d'une Direction chargée de l'égalité et de la promotion du Genre,
- La création en 2006 d'un Comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants,
- La mise en place en 2011 de mécanismes financiers pour stimuler l'autonomisation économique des femmes
- La création de l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG) en décembre 2014
- L'installation le 02 mars 2015 du Conseil National de la Femme (CNF).
- La création des cellules genre au sein des Ministères et de plus en plus dans les autres structures publiques et privées.
- La mise en place des Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEF) en marge de l'école classique où les femmes apprennent un métier (couture, coiffure, pâtisserie) et suivent des cours d'alphabétisation, de comptabilité ou encore des sessions de sensibilisation à la vie communautaire.
- Le Programme Compendium des Compétences Féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI) afin de renforcer la visibilité, la participation et le leadership des femmes dans la gestion des affaires publiques et privées. Le COCOFCI s'inscrit dans une vision à 4 piliers, à savoir : (1) le renforcement de la visibilité, la participation et le leadership des femmes dans la gestion des affaires publiques et privées; (2) la mise à disposition des

informations utiles et en temps opportun pour la prise de décision concernant le recrutement, la nomination ou la représentation des compétences féminines; (3) l'identification des secteurs où les femmes sont sous représentées afin d'inciter la prise de mesures correctives dans le sens de l'équité et de la justice sociale et (4) l'installation le 02 mars 2015 du Conseil National de la Femme (CNF).

Il faut noter également la présence de plus en plus renforcée des organisations de la société civile qui servent d'instruments d'action et de veille stratégique en matière de promotion du genre. Malgré l'existence de tous ces instruments, qui apparemment soutiennent le processus de gestion systématique de l'égalité entre toutes et tous les citoyen.nes, le poids des efforts concertés des organisations nationales et internationales et les dispositifs juridiques appropriés, l'on note la persistance de certains facteurs d'influence qui freinent les initiatives. Il s'agit notamment des pesanteurs socioculturelles néfastes à l'égalité de genre, du patriarcat, du sexisme et des stéréotypes. Par exemple dans les croyances populaires, persiste la considération des questions de genre comme des affaires de femmes, des importations occidentales et des mises en scène pour détruire la culture et la tradition des ancêtres africains.

Le document de stratégie pays de la Banque Africaine de Développement (BAD), indique que la Côte d'Ivoire demeure parmi les pays à développement humain faible en se classant au 168^{ème} rang sur 187 pays en 2012 avec une gouvernance classée au 46^{ème} rang sur 52 pays en 2011 par la Fondation Mo Ibrahim. Cependant, bien que l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique révèle en octobre 2018 que les structures économiques actuelles de nombreux pays d'Afrique ne peuvent pas soutenir leur population foisonnante de jeunes, ni créer des emplois pour eux, il précise que la Côte d'Ivoire, classé à la 22^{ème} position en 2018, est le pays où la gouvernance s'est le plus améliorée avec une augmentation de 12,7 % de sa note de gouvernance entre 2008 et 2017 alors que le pays était classé à la 45^{ème} position sur le classement il y a 10 ans.

Les défis dans le document de stratégie de la BAD, portent notamment sur une meilleure connaissance de l'approche genre et de ses outils de prise en compte par les acteurs nationaux à divers niveaux, l'élaboration d'indicateurs de mesure de l'égalité femmes/ hommes, et la mise en place d'un mécanisme de budgétisation sensible au genre.

Au classement de l'indice de l'égalité des genres 2015 de la Banque Africaine de Développement, la Côte d'Ivoire se trouve à la 43^{ème} place sur un total de 52 pays africains. Si l'on considère le classement des Nations Unies, la Côte d'Ivoire arrivait au 155^{ème} rang sur 159 pays en 2015¹ avec un indice d'inégalité des Genres (GII) de 0,672 contre une moyenne de 0,79 en 2010², tandis que les Pays-Bas, suivi du Danemark, de la Suède et de la Suisse sont en tête de liste des pays en phase d'atteindre l'égalité de genre avec un IIG moyen de 0,23.

Le profil Genre de la Côte d'Ivoire établi par la BAD en septembre 2015, affirme que ce pays est engagé dans la promotion du genre et l'autonomisation des femmes, et qu'il a enregistré des

¹ Human development report, UNDP 2016.

² Parmi les 10 derniers que sont Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la République centrafricaine, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Afghanistan, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo et le Yémen

avancées remarquables dans ce domaine ces dernières années, mais qu'il reste encore des défis à relever.

Les femmes sont toujours confrontées à des difficultés qui sont des freins majeurs à leur autonomisation économique durable. Le document de stratégie pays (DSP 2018-2020) combiné avec la revue de la performance du portefeuille pays 2018 (BAD, septembre 2018), relève que:

« S'agissant du genre, des disparités importantes demeurent entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de l'économie. Au niveau de l'accès à l'éducation, près d'une femme sur deux (51 %) et un peu plus d'un homme sur trois (36 %) n'ont aucun niveau d'instruction. On note également que quel que soit le niveau atteint, les hommes sont plus instruits que les femmes : 33 % des hommes ont au minimum le niveau primaire complet, contre 21 % des femmes. Concernant le taux d'inscription, les filles représentent 49,3 % dans le préscolaire, 44,8 % au primaire 16, 38,4 % au secondaire et 29 % au supérieur. Le taux d'alphabétisation est de 36,3 % pour les femmes et de 53,3 % pour les hommes ».

Le PND 2021-2025 dans son diagnostic stratégique fait savoir qu'en Côte d'Ivoire,

- ✓ La pauvreté touche aussi bien les femmes (47,4 % d'entre elles sont pauvres) que les hommes (45,5 % des hommes sont pauvres) même si ces derniers contribuent légèrement plus à cette pauvreté (50,6 des pauvres sont des hommes) et surtout à Abidjan³ où 53,1 % des pauvres sont des hommes.
- ✓ Les individus vivant dans des familles élargies présentent plus de risques d'être pauvres car le taux de pauvreté pour ce type de ménage est de 52,6 %.
- ✓ La pauvreté touche aussi bien les ménages dirigés par un homme (46,4 %) que par une femme (45,9 %) même si à Abidjan les ménages dirigés par des femmes sont beaucoup plus pauvres (28,4 %) que ceux dirigés par un homme (21,1 %).
- ✓ En outre plus de 81 % des pauvres vivent dans des ménages dont le chef est un homme.
- ✓ Le taux de chômage des jeunes de 14 à 35 ans estimé à 8,6 % dont 12 % pour les femmes et 5,6 % pour les hommes de la même tranche d'âge.
- ✓ L'espérance de vie est de 53,4 ans pour les hommes et de 55,2 ans pour les femmes.

Les inégalités de genre, de droit et de fait, persistent à plusieurs niveaux et dans tous les domaines d'activité. Par exemple, les ressources et facteurs de productions sont inégalement répartis. Cette situation est de nature à créer un déséquilibre dans l'évolution de la société ivoirienne. Les crises sociopolitiques (1999, 2002) et la crise postélectorale (2011) ont exacerbé la dynamique des relations de genre, en accentuant les situations de vulnérabilité des femmes surtout celles du milieu rural. Les femmes ne détiennent en effet, que 18 % des concessions agricoles et ne sont pas mieux loties dans les administrations. De plus, 75 % des femmes rurales vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont souvent privées des services sociaux de base.

Certains facteurs socioculturels perpétuent des traditions préjudiciables aux filles et aux femmes (Banque Mondiale, 2013) telles que les MGF, les mariages forcés et précoces etc.

Le chômage touche plus les femmes (11,9 %) que les hommes (7,4 %) (taux moyen de 9,4 %) et par ailleurs le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (15,2 % contre 3,8 %) (Banque Africaine de Développement, 2015). Le taux d'emplois vulnérables est situé à 70,4 % au niveau national. Il est de 64 % pour les hommes et 78,9 % pour les femmes. Il est plus élevé en milieu rural où il est de l'ordre de 81,5 % qu'en milieu urbain où il est de l'ordre de 57,3 %. Le ratio emploi-population est de 65 % pour l'ensemble de la population active, de 70,1 % pour les hommes et 59,2 % pour les femmes.

Selon le profil pays 2015 élaboré par la BAD, il existe en Côte d'Ivoire, une pratique établie, une discrimination selon le genre à l'entrée de certains postes ou corps de métier. Ainsi par exemple, une personne de sexe féminin ayant déjà eu un enfant n'est pas autorisée à passer le concours d'entrée à l'école de police. De sexe masculin, ce critère n'est pas examiné. Ainsi sont rejetées chaque année des candidates à la police, parce que dans leur vie antérieure, elles ont eu « un geste ». Ceci est connu de tous les examinateurs, mais ne figure dans aucun manuel. Comme un « code rouge » en quelque sorte.

Les données de l'Institut National de la Statistique montrent que le revenu moyen des femmes en Côte d'Ivoire est inférieur de 59 % à celui des hommes. Plusieurs pays pauvres et instables ont reporté des progrès notoires comme le Rwanda, le Burundi et l'Ethiopie. Tous ces pays devancent la Côte d'Ivoire dans l'indice de l'équité des genres.

Au plan politique⁴, les femmes sont présentes dans les partis politiques au sein desquels elles sont nombreuses à militer, elles ont toujours joué un rôle déterminant dans les élections mais le poids électoral des femmes n'a pas été transformé en pouvoir politique. Par exemple, pour les législatives de 2012, il y avait seulement 124 candidatures féminines sur 1885 postulants à l'hémicycle. Ces chiffres n'ont pas beaucoup évolué en 2018. Me Françoise Kaudjis-Offoumou, auteure de *Femme, Genre et Pouvoir de décision en Afrique*, résume cette réalité en ces termes : « *l'électorat féminin aujourd'hui de 70 % permet de déterminer la mesure de la participation massive des femmes. Par contre, des chiffres mettent en exergue leur infime position d'élues et leur faible représentation au Gouvernement* ».

En outre, selon les statistiques du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, 36 % des femmes en Côte d'Ivoire sont victimes de violences physiques et psychologiques, y compris l'excision. Avec des niveaux particulièrement élevés dans la partie nord du pays. Pourtant, la loi n° 98/757 du 23 décembre 1988 réprime certaines formes de violence l'égard des femmes.

Dans le rapport de la Banque Mondiale « *Si l'émergence était une femme* », produit en juillet 2017, Pierre Laporte, Directeur des Opérations pour la Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso et Togo, s'interroge sur les raisons pour lesquelles malgré la mise en évidence du lien positif entre une politique d'équité des genres et le développement économique, la Côte d'Ivoire n'a pas

encore embrassé une telle politique avec plus d'enthousiasme. Ce rapport affirme que l'équité des genres peut aider la Côte d'Ivoire à atteindre l'émergence et que :

« Si la Côte d'Ivoire parvenait à améliorer l'équité des genres, son économie pourrait bénéficier de gains de l'ordre de 6 à 8 milliards de dollars dans le long terme, à savoir lorsque la plupart des discriminations à l'encontre des femmes seraient résorbées ».

1.3.5 Genre, risques de catastrophes et flambées épidémiques en Côte d'Ivoire

Les conséquences des catastrophes et des épidémies sont différentes qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes et cela en fonction des facteurs tels que les statuts sociaux, la capacité d'accéder à la sphère décisionnelle, l'accès aux ressources. On peut citer en la matière des domaines tels que les inondations, les glissements de terrains, les épidémies, les sécheresses, les incendies, les feux de brousse etc. A cela s'ajoutent les contraintes socioculturelles qui bloquent l'accès des opportunités aux femmes et qui les empêchent ainsi de profiter de l'existence de certains emplois/privilèges liés aux catastrophes et aux épidémies.

Les catastrophes et les épidémies visent les êtres humains. Et généralement tout le monde est visé. C'est pourquoi il faut trouver les meilleures stratégies pour adresser ces questions cruciales. Et cela suppose des approches holistiques qui abordent de façon globale mais également des spécificités des personnes concernées en termes de besoins pratiques et d'intérêts stratégiques. Cela en appelle à la participation de toutes les parties prenantes qui apporteront leurs contributions en fonction de leur expérience de la situation en présence.

Il faudra alors que :

- Toute compréhension des besoins et des intérêt stratégiques en rapport avec les risques de catastrophes et les flambées épidémiques intègre systématiquement les dimensions humaines des parties prenantes ;
- Les risques de catastrophes et les flambées épidémiques ont un lien très étroit avec la question de genre. Il faut les examiner dans une perspective holistique
- Les risques de catastrophes et les épidémies peuvent intensifier la pauvreté et aboutir ainsi à des types de discriminations et injustices si des efforts ne sont pas consentis pour comprendre et prendre en compte leurs multiples dimensions.

II METHODOLOGIE

2.1. Démarche d'exécution et outils utilisés

La méthodologie utilisée conformément aux Termes de Référence, a consisté en une revue des sources documentaires. Une étape de recours à des documents en ligne et ceux des structures internationales, sous-régionales, nationales et locales qui ont été ciblées eu égard aux trois sujets (1) de risques de catastrophes, (2) de flambées épidémiques associées aux principes de la transversalité à travers (3) la question du genre. Une synthèse est ensuite élaborée pour être exploitée dans le cadre de l'analyse des données.

Les expert.es des structures recensées ainsi que d'autres sachant.es des communautés ont fait l'objet d'entretiens au moyen d'outils genre adaptés à leurs différents profils (Voir annexe).

Deux types d'outils utilisés, notamment l'audit genre de leur structure, une sorte d'auto-évaluation visant à identifier les perceptions des différentes parties prenantes par rapport à la manière d'aborder la perspective genre dans la programmation et dans les systèmes et activités organisationnels internes, les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces. Un autre outil complémentaire avec les différents profils qui déterminent les rôles et responsabilités des parties prenantes, les activités, l'accès et le contrôle des ressources, les besoins, les intérêts stratégiques et la dynamique des relations de pouvoir dans leur sphère socioculturelle.

Les données collectées dans les structures concernées ont été par la suite analysées en termes de SWOT, en vue de jauger du niveau d'intégration de la dimension genre dans les politiques, stratégies, programmes et projets en lien avec les risques de catastrophes et les épidémies. Il faut noter que les outils proposés s'avèrent souvent très denses par rapport aux expériences limitées d'une partie des interlocutrices et interlocuteurs aux perceptions féminisées des questions de genre.

2.2 Cibles et Zones retenues pour l'étude

Deux zones géographiques ont été ciblées au Sud et à l'Ouest en Côte d'Ivoire à travers les régions sanitaires du Tonkpi et de celle d'Abidjan proposées par l'ARC pour la collecte de données sur le terrain.

✓ Situation épidémique

La Côte d'Ivoire compte 33 régions sanitaires, 113 districts sanitaires et 2833 établissements de santé, bénéficiaires de plateforme multi médias mise en place par l'OMS pour les formations à distance. En matière de santé et surtout d'urgence, c'est un pays qui mise les grands moyens. Selon un rapport biennal de l'OMS, BIENNIUM 2020-2021 4,4 milliards FCFA mobilisés pour financer le plan national multisectoriel intégré contre la COVID-1 le plan national de réponse sanitaire contre la COVID-19 1775,04 Milliards FCFA mobilisés pour financer le plan national de soutien social et économique aux entreprises et ménages affectés. 549,920 USD engagement financier de l'USAID pour l'OMS pour le financement des activités décentralisées de la lutte contre la pandémie à COVID-19.

✓ Situation des risques de catastrophes

Région sanitaire d'Abidjan 1

Abidjan 1 : Grands-Ponts est une région de la Côte d'Ivoire située dans le district des Lagunes qui une Division administrative de la Côte d'Ivoire avec une population de 2 042 623 habitant.es, une superficie de 20 450 km² et dont le Chef-lieu est la ville de Dabou. La région des Grands-Ponts est délimitée au nord par la région de l'Agnéby-Tiassa, au sud par la lagune Ebrié et l'Océan Atlantique, à l'est par le district autonome d'Abidjan et à l'ouest par la région de Lôh-Djiboua. La région des Grands-Ponts est peuplée par les communautés autochtones Adioukrou, Alladian, Avikam, Ahizi. Avec la présence d'allochtones Sénoufo, Malinké, des peules de l'ouest et autres ainsi que des allogènes, des ressortissant.es des pays de la CEDEAO, notamment des Burkinabés, Malien.es, Ghanéen.es, Mauritanien.es, Togolais.es, Béninois.es, Nigérien.es, Nigérian.es et autres Africain.es.

les épidémies. A ce titre, j'ai eu des échanges fructueux avec les différents acteurs ciblés en commençant par les autorités administratives notamment le représentant du corps préfectoral, du président du conseil général, le directeur du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, le directeur du Ministère de la cohésion sociale et son point focal genre qui est une dame, la directrice de l'assainissement, le corps médical avec le Directeur Régional de la Santé, les directrices et directeurs départementaux, le responsable du centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP), les infirmiers et infirmières, les agent.es de santé communautaire, des membres des organes villageois de veille et les membres des communautés locales.

J'ai également eu des séances de travail avec les acteurs des ONG en charge des questions de développement qui interviennent dans le domaine du genre et des risques de catastrophes et du secteur de santé, les organisations féminines, l'Unicef et le PAM.

Les éléments issus des différents entretiens ont été traités et il en sort les conclusions suivantes :

Du fait de sa compréhension approximative, la question du genre est abordée de façon généraliste selon des orientations politiques et des directives globales des structures sans une emphase particulière sur les aspects importants consignés dans un document stratégique ou un plan d'action précis. Les choses se passent de façon empirique et le soin est laissé à chaque personne de proposer le contenu du concept genre selon sa perception à partir de sa position. Les organismes des Nations Unies notamment le PAM et l'Unicef en sont les exceptions.

Si bien que l'approche est perçue en grande partie par les acteurs et mêmes certaines femmes comme une démarche unilatérale et controversée pour plus promouvoir les femmes en remettant en cause les positions et privilèges des hommes selon l'ordre établi dans tous les domaines. Mais nous avons découvert une chefferie traditionnelle engagée pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le porte-parole nous a gratifiés d'un cours magistral sur les grands enjeux que représente la question du genre dans la promotion humaine. Les 10 chefs présents à la rencontre nous ont fait part de leurs efforts permanents de sensibilisation des parents pour que les femmes et les hommes, les filles et les garçons « qui ont les mêmes droits devant la loi » puissent en jouir sans discrimination de sexe.

Ils nous ont proposé des recettes originales de leur terroir en ce qui concerne la prévention et la lutte contre les VBG, la promotion de la participation et de l'engagement communautaires sans discrimination de sexe en matière de gestion des risques de catastrophes et des épidémies en leur sein. Ils ont déploré le fait qu'ils ne soient pas souvent associés aux différentes initiatives des plateformes que ce soit dans le domaine de la santé ou de celui des risques de catastrophes.

Nous avons effectué une visite de terrain à la rencontre des membres d'une organisation informelle de plus de 100 femmes opératrices économiques qui exploitent les roches des montagnes autour de la ville de Man et dans les autres localités. Annoncées par l'ONG le Centre d'Excellence des Femmes de Man qui les accompagne, elles nous ont fait part de nombreux défis liés aux risques de catastrophes auxquels elles sont exposées au quotidien. Elles ont élu domicile sur les flancs des montagnes dont elles dynamitent parfois avec des produits de fabrication artisanale les parties pour obtenir les pierres à concasser pour la vente. Elles y vivent

avec les enfants et d'autres membres et ami.es de la famille. Les risques d'avalanche des pierres les hantent en permanence et aucune disposition particulière n'est envisagée.



Un agent de santé communautaire rencontré dans le village de Botongouiné, à une quinzaine de km de Man a partagé son expérience d'urgence sanitaire et de risques de catastrophe. Il a dit que pendant la saison pluvieuse, des fortes pluies surviennent quelques fois et le cours d'eau qui est voisin de son village sort de son lit et fait des dégâts dans son village et dans les villages voisins. Ils sont organisés au niveau du village en comités de sensibilisation et d'accompagnement en cas de sinistres. Dieu merci, que jusqu'au jour de la rencontre, qu'il n'y ait pas eu de pertes en vies humaines. Dans le domaine des interventions, les femmes sont tenues de vider l'eau des parties menacées et de nettoyer les passages de l'eau (Tâches reproductives et communautaires). Pendant les réunions ce sont les membres de la chefferie qui proposent les grandes dispositions à prendre (tâches productives et de gestion de politique communautaire).

La zone d'Abidjan est beaucoup plus diversifiée en termes de catastrophes et de flambées épidémiques. Les saisons de pluies sont souvent l'occasion de dégâts humains et matériels importants aussi bien dans les quartiers huppés que dans les bidonvilles. Quel que soit l'endroit les rôles traditionnels ne changent pas. C'est le lieu de renforcer les dispositifs de genre pour accroître le pouvoir de décision des femmes. Une femme d'un quartier précaire nous a dit que ce n'était pas son intention d'habiter la zone à risque et qu'elle est intervenue à plusieurs reprises pour dissuader en vain son partenaire. Elle a assisté à plusieurs cas de catastrophes avant les déguerpissements massifs en cours à Abidjan qui ont emporté leur résidence.

2.4. Aspects éthiques

- Bienfaisance et ouverture.
- Respect et considération de la personne
- Justice
- Participation consensuelle
- Communication non-violente

2.5. Limitations de l'étude

- ✓ Echantillon considéré restreint par rapport à l'ampleur de la Région
- ✓ Vastes Régions difficiles à couvrir dans un laps de temps
- ✓ La méthodologie utilisée en conformité avec les Termes de Reference, a consisté à procéder à une revue des sources documentaires. Cette étape a vu la consultation des documents en ligne et ceux des structures internationales, sous-régionales, nationales et locales.
- ✓ La collecte des données est intervenue par la suite pour cibler deux régions sanitaires en matière d'épidémies de risques de catastrophes. Ce sont les Régions Sanitaires d'Abidjan et du Tonkpi. Les expert.es des structures recensées ont fait l'objet d'entretiens au moyen d'outils genre adaptés à leurs différents profils (Voir annexe).
- ✓ Les données collectées dans les structures concernées ont été par la suite analysées en termes de SWOT, en vue de jauger du niveau d'intégration du genre dans les politiques, stratégies, programmes et projets en lien avec les risques de catastrophes et les épidémies.

III RESULTATS DE L'ETUDE

3.1 Analyse des documents

Ce volet a consisté à parcourir une vingtaine de documents relatifs aux sujets de risques de catastrophes, de flambées épidémiques, selon les principes de la transversalité avec la question du genre et en faire une synthèse. Celle-ci repose sur trois composantes que sont le traitement des questions de (1) risques de catastrophes, (2) d'épidémies et (3) les questions transversales de genre.

De façon globale :

Il existe plusieurs documents qui traitent des questions de risques de catastrophes et d'épidémies, qui ont besoin de renforcement pour sortir du cadre des références génériques telles que le nombre de femmes et d'hommes, l'accès au service parfois décrit de façon neutre de genre. Les aspects stratégiques ont également besoin d'une attention soutenue.

C'est en cela que la conclusion de la Consultante Georgette Zamblé qui mentionne dans son étude sur « *Genre et réchauffement climatique 2019* », qu'au moment de sa revue documentaire, qu'il n'y avait pas encore de trace documentée des impacts différenciés des risques de catastrophes et de épidémies.

Dans le domaine de la santé en pleine évolution, une étude spécialement dédiée aux questions de genre est encore attendue, bien qu'il existe une cellule genre et plusieurs autres types d'atouts dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions. Malgré ces atouts en place, la réponse aux urgences de santé publique demeure dans le besoin d'intervention optimale. Une intervention qui devra faire la part belle à la systématisation de la question du genre dans les

renforcements des capacités des ressources humaines, dans la gestion des urgences, dans la surveillance, dans la qualité des laboratoires, dans la communication des risques et dans l'engagement communautaire.

Cet exercice nécessite de la disponibilité de certains outils cruciaux d'intervention en urgence et dont l'opérationnalité doit connaître une amélioration significative : Ce sont :

- La disponibilité du plan d'urgence de santé publique prenant en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des populations, au niveau des zones sensibles notamment les Régions Sanitaires d'Abidjan et du Tonkpi ainsi que les autres parties du pays.
- La cartographie des risques et les ressources de santé publique prioritaires selon le genre au niveau de toutes les régions du pays
- La digitalisation des systèmes de notification des maladies et événements de santé publique en intégrant la collecte des données sexospécifiques dans leur fonctionnement
- Le renforcement des capacités (humaines, matérielles, logistiques) en genre pour la mise en œuvre de la surveillance basée sur les événements
- La hausse des sessions de renforcement des capacités en matière d'accès et d'utilisation équitables des supports tels que le guide de la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR), qui sont des éléments cruciaux à intégrer dans les curricula de formation dans les écoles de formations de base
- Les efforts en matière de déploiement des COUSP dans toutes les régions sanitaires avec une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la structure décisionnelle et opérationnelle ainsi que dans la mise en place des équipes médicales d'urgence.
- La mobilisation rapide des financements sensibles au genre pour la gestion des épidémies, l'élaboration des plans d'urgence et le renforcement des capacités des laboratoires pour la confirmation des cas.

Le Ministère de la Santé dispose d'éléments stratégiques qui pourraient favoriser son succès dans l'atteinte des objectifs d'égalité, d'équité et d'inclusion sociale.

Le PNDS aborde les aspects genre à travers ses principes directeurs notamment

- **Leadership fort** : L'élaboration du PNDS (2021-2025) s'harmonise avec la vision du gouvernement qui a donné les orientations tout en tenant compte des contributions de toutes les parties prenantes du secteur de la santé.
- **Le processus inclusif et participatif** : Le PNDS dans son élaboration a réuni toutes les parties prenantes que ce soit les structures du ministère en charge de la santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire les autres secteurs ministériels, les Partenaires Techniques et Financiers, le secteur privé et la société civile. La mise en œuvre se fera également à travers des plans opérationnels élaborés de façon régulière à travers un processus participatif.
- **Les droits humains** : les actions envisagées dans le cadre du PNDS concourent à satisfaire les droits fondamentaux reconnus à la population. Il s'agit notamment du droit à la vie, à l'éducation et la formation, à la santé, à un emploi décent, à un environnement sain, à l'information et à la liberté d'expression.

• **L'équité** : le PNDS s'aligne sur le principe de « ne laisser personne pour compte dixit ODD ». Ainsi, son opérationnalisation intègrera des interventions spécifiques qui favorisent la prise en compte des groupes spécifiques.

• **Le genre** : le PNDS dans sa mise en œuvre va promouvoir l'équité et l'égalité entre les sexes. De manière spécifique, cela va se traduire par l'opérationnalisation de solutions aux causes des écarts constatés entre les femmes et les hommes qui résultent des dynamiques du pouvoir entre les hommes et les femmes et la manière dont ces dynamiques façonnent les rôles de genre, l'accès et le contrôle des ressources, la prise de décisions au sein des familles et la participation des femmes.

Et tout cela pour réaliser la vision stratégique du PNDS 2021-2025 qui s'énonce comme suit : « *Une Côte d'Ivoire dans laquelle la santé et le bien-être des populations sont les plus élevés possible à travers un système de santé performant, accessible à tous et résilient* ».

Un Ministre proactif prêt à investir et à s'investir dans les innovations compétitives. Pour exemple, quand il été invité à intervenir sur la thématique : « *Rendre le monde plus sûr : Créer et maintenir l'élan politique et cultiver la solidarité aux fins de la prévention, de la préparation et de la riposte face aux pandémies* », en marge de la 78^e Assemblée Générale de l'ONU, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle, Pierre Dimba a présenté le 20 septembre 2023 à New-York, le dispositif ivoirien de riposte en matière de prévention, préparation et réponses aux épidémies.

Il a indiqué que le gouvernement a bâti un dispositif de riposte autour de principaux piliers dont deux piliers essentiels, la veille sanitaire dont les actions sont menées à partir d'un guide technique de surveillance intégrée de la maladie et la réponse, qui garantit la surveillance exhaustive des maladies sous surveillance à tous les niveaux de la pyramide sanitaire depuis les Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) jusqu'au niveau central. L'opérationnalisation des Centres des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) qui entre dans le cadre de coordination de la préparation et de la réponse aux épidémies et autres urgences de santé publique quelle qu'en soit l'origine et l'ampleur.

"Dans le cadre de la préparation, la Côte d'Ivoire dispose de plans dont huit plans de contingence dédiés à la préparation et à la gestion des urgences de santé publique liées à la grippe, aux infections respiratoires aiguës, au choléra, à la méningite à méningocoque, aux arboviroses, aux fièvres hémorragiques dues aux filovirus, aux inondations et aux toxi-infections alimentaires collectives ainsi que des procédures pour le fonctionnement des Centres des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP)". Ce dispositif, a permis à la Côte d'Ivoire de répondre efficacement depuis 2017, aux urgences sanitaires qu'elle a subies.

Ayant décidé de faire de la décentralisation, un des piliers fondateurs de sa gouvernance, le Ministère en charge de la santé a entrepris la mise en place de 10 Pôles Régionaux d'Excellence de Santé à travers le pays qui seront dotés chacun à terme d'un Centre Régional des Opérations d'Urgences de Santé Publique afin d'assurer une coordination multisectorielle, multidisciplinaire, multiniveau et décentralisée de la gestion des urgences.

En plus du renforcement des activités de surveillance aux points d'entrée, la Côte d'Ivoire est engagée dans une collaboration transfrontalière par la mise en place de dispositifs inter-états au travers d'actions bilatérales et/ou dans le cadre des organismes sous régionaux. La Côte d'Ivoire

collabore également avec les réseaux régionaux et internationaux et est convaincue que face aux menaces multiformes et variées, tous les pays du monde, et en particulier les pays africains sont condamnés à faire front ensemble pour assurer de grandes victoires dans l'efficacité et la durabilité au risque de périr ensemble.

Au niveau du Ministère de l'Environnement et du Développement durable, des dispositifs stratégiques sont mis en place pour faire avancer l'agenda du genre :

Le Ministère s'est engagé avec la tutelle du genre en l'occurrence le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, « *Il est bien de noter l'engagement politique de haut niveau sur les questions du Genre et du Changement Climatique marqué par la signature du MoU entre la Ministre NASSENEBA TOURE et le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, le 21 octobre 2021, en sus, les documents de la politique climat intègrent les questions genre* » a dit le représentant de la Ministre à une rencontre d'importance capitale.

Mars 2020 : *La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques 2020–2024 identifie une vision commune : « À l'horizon 2030, toutes les actions de lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire intègrent les questions liées au genre et à l'inclusion sociale »;*

Août 2020 : Le Ministère de l'Environnement met en place une Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques favorisant le réseautage entre les acteurs concernés. Elle vise à fournir toutes les orientations techniques en matière de Changement Climatique, renforcer les capacités des acteurs, communiquer, mobiliser les ressources et développer les partenariats, faire le suivi et l'évaluation des activités. La Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques (PNGCC) a été créée en juillet 2020 pour engager les personnes actrices, nationales en vue de développer des initiatives pour une meilleure intégration des questions de genre et climat dans les politiques et planifications sectorielles. C'est une initiative du Programme National Changements Climatiques (PNCC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD). Le but de cette plateforme est de créer une synergie de collaboration dans l'optique d'un transfert de compétences entre les personnes actrices engagée dans le climat et celles travaillant sur le Genre.

Financé par l'appui de l'Institut International pour le Développement Durable (IIDD), cette activité a vu la présence de KOFFI ANNA, Responsable de la Cellule Genre et Inclusion Sociale (CGIS) du Programme National du Changement Climatique et Aurelie Ceinos, Conseillère en politiques, égalité des genres et inclusion sociale – Résilience à l'Institut International pour le Développement Durable (IIDD).

Septembre 2020 : Un plan de renforcement des compétences des acteurs nationaux portant sur le lien entre les changements climatiques et le genre commence à être mis en œuvre la création d'une Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) en vue de coordonner l'action climatique (2016) ;

Décembre 2020 : Trois guides méthodologiques favorisent l'utilisation d'une approche normalisée pour évaluer la vulnérabilité des secteurs prioritaires face aux changements climatiques, tout en tenant compte les considérations de genre ;

Décembre 2020 : La révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) prend en compte le genre de façon transversale dans les secteurs prioritaires avec la contribution des

expert.es genre affecté.es au Ministère et qui collaborent étroitement avec une personne point focal genre.

Il faut noter qu'il y a eu des faits significatifs au niveau du Ministère de l'Environnement et du Développement durable en ce qui concerne le genre. L'accent étant mis davantage sur le réchauffement climatique, il faut ouvrir les interventions aux autres domaines de la gestion des risques de catastrophes.

Au niveau du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, il faut noter qu'il représente la cheville ouvrière de la promotion du genre dans tous les secteurs. Il possède une Direction du Genre et coordonne les activités avec les autres Ministères et structures, au moyen de cellules genre installées en leur sein. A travers les thématiques ou les axes d'intervention des différents partenaires, le Ministère de tutelle, se propose de leur offrir l'accompagnement nécessaire. Ce travail technique est suivi de façon stratégique par l'ONEG, l'Observatoire National de l'Equité et du Genre (ONEG) QUI a pour mission principale d'assurer la veille, l'alerte, l'anticipation en matière d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes en Côte d'Ivoire. A ce titre les deux structures s'entendent pour travailler en synergie.

Il faut noter que malgré leurs efforts, la couverture des besoins en matière de renforcement des capacités en genre demeure encore vaste et difficile à couvrir sans des moyens conséquents.

3.2 Analyse des forces, faiblesses, contraintes et opportunités pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques

3.2.1 Définition des termes relatifs aux risques de catastrophes

Risque : Selon le Robert « Éventualité d'un évènement qui peut causer un dommage » et selon la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion des Catastrophes dénommée «Plateforme Nationale RRC», le risque se définit comme « l'éventualité d'un préjudice, d'un évènement malheureux ».

Catastrophe : évènement malheureux d'origine naturelle ou technique ou technologique, soudain ou non, qui peut avoir des effets imprévisibles de grande ampleur sur l'environnement, les établissements humains et la santé. Elle se définit également comme une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'un système impliquant d'importants impacts et pertes en vies humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou le système affecté ne peut surmonter avec ses seules ressources.

Risque de catastrophe : Existence potentielle d'une interaction entre des aléas et des facteurs de vulnérabilité physiques, sociaux, économiques ou environnementaux

Résilience : Capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des aléas de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger leurs effets, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base.

Vulnérabilité : Ensemble des caractéristiques et les circonstances d'une communauté ou d'un système qui les rendent susceptibles de subir les effets d'un danger. Il existe de nombreux aspects de la vulnérabilité découlant de divers facteurs physiques, sociaux, économiques et

environnementaux. La vulnérabilité varie sensiblement au sein d'une communauté ou d'un système et dans le temps.

Aléa : Une manifestation physique, un phénomène ou une activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des préjudices corporels, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Font partie des aléas, les conditions latentes qui peuvent à terme constituer une menace. Celles-ci peuvent avoir des origines naturelles ou anthropiques.

Évaluation des risques ; Méthodologie qui sert à déterminer la nature et l'étendue des risques à travers une analyse des aléas potentiels et l'évaluation des conditions existantes de la vulnérabilité qui, associées, pourraient affecter les populations, établissements, services, moyens de subsistance, ainsi que l'environnement dont ils dépendent.

Prévention des catastrophes : Ensemble d'activités permettant d'éviter complètement l'impact négatif des aléas et de minimiser les catastrophes environnementales, techniques, technologiques et biologiques qui leur sont associées.

Réduction du risque : Ensemble des actions ou dispositions entreprises en vue de diminuer la probabilité de la survenue de l'aléa et la gravité des dommages associés. De manière générale, les mesures de réduction du risque concernent la prévention, la protection, la prévision, la prospection, la réponse et le redressement ou la réhabilitation.

Gestion des catastrophes : Organisation de la réponse et la gestion des ressources et des responsabilités pour traiter tous les aspects de la catastrophe, notamment la préparation, l'intervention et les premiers pas vers le redressement.

Alerte précoce : Ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportun et utile des bulletins d'alerte permettant à des individus, à des communautés et à des organisations menacés par un aléa, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommage ou de perte.

Réponse : Fourniture de services d'urgence et de l'assistance publique pendant ou immédiatement après une catastrophe afin de sauver des vies, de réduire les impacts sur la santé, d'assurer la sécurité du public et de répondre aux besoins essentiels de subsistance des personnes touchées.

Redressement : Restauration et amélioration des moyens de subsistance et des conditions de vie des communautés touchées par des catastrophes, y compris les efforts visant à réduire les facteurs de risque.

Plateforme Nationale RRC : Cadre institutionnel intersectoriel d'analyse et de conseil pour la mise en œuvre de toutes les actions de prévention, de préparation, d'atténuation et d'intervention en cas de catastrophe. La Plateforme Nationale RRC joue les rôles suivants :

- ✓ Faire de la réduction des risques de catastrophe, une priorité ;
- ✓ Identifier les risques, prévenir et atténuer leurs effets ;
- ✓ Sensibiliser et éduquer sur la notion des risques ;
- ✓ Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations et de l'environnement ;
- ✓ Se tenir prêt.e et agir en cas de catastrophe.

3.2.2 Profil des risques de catastrophes en Côte d'Ivoire

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) dans son article *Disasters and conflicts* (2023), depuis le début de ce siècle, le monde a vécu plus de 2500 catastrophes et une quarantaine de conflits de hautes intensités.

Le travail sur les catastrophes et les conflits couvre plusieurs entités importantes et requiert la synergie des forces managériales, des unités d'interventions pratiques, des initiatives conjointes à divers niveaux, des efforts soutenus de renforcement des capacités par la sensibilisation, la formation et le coaching stratégique.

Les catastrophes naturelles sont dévastatrices du fait des dégâts massifs et des pertes en vies humaines qui en résultent. Leurs conséquences sont souvent énormes pour les populations dans toutes leurs composantes. Les inondations ou les glissements de terre détruisent les exploitations agricoles, les ressources végétales et animales, les sources d'eau, les habitations, les possessions matérielles, parfois les campements et les villages.

Le monde entier qui a pris conscience de la gravité de la situation depuis le constat avec des preuves palpables du réchauffement climatique, estime qu'il faut conjuguer les efforts pour réduire la pression des dégâts. Et cela passe nécessairement par la mobilisation des entités internationales, sous-régionales, nationales et locales. En Janvier 2005, la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes (CMPC, Kobé, Hyogo, Japon) a ainsi vu l'adoption du Cadre d'Action de Hyogo (CAH 2005-2015) qui visait à établir la résilience des nations et des collectivités face aux menaces de catastrophes. Il s'en est suivi le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 adopté à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe à Sendai, Miyagi (Japon), du 14 au 18 mars 2015. Selon Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, le Cadre d'action de Sendai s'appuie sur des éléments qui garantissent la continuité du travail mené par les États et autres intervenants pour l'application du CAH et introduit différentes innovations, conformément aux demandes formulées durant les consultations et négociations. Les principales évolutions consistent en un accent beaucoup plus soutenu sur la prévention, la gestion et la réduction des risques de catastrophe plutôt que sur la gestion des catastrophes une fois celles-ci survenues, ainsi que sur le renforcement de la résilience, et en la définition de sept objectifs mondiaux et d'une série de principes directeurs, notamment la responsabilité des États en matière de prévention et de réduction des risques de catastrophe et la nécessité d'approches qui impliquent l'ensemble de la société et l'ensemble des institutions d'un gouvernement. Le champ d'application de la réduction des risques de catastrophe a par ailleurs été considérablement élargi pour inclure à la fois les aléas naturels et ceux liés à l'activité humaine, ainsi que les risques et aléas environnementaux, technologiques et biologiques. La résilience des structures médicales y est largement mise en avant.

Le Cadre d'action de Sendai recommande également l'amélioration de la compréhension de tous les facteurs de risques de catastrophe (exposition, vulnérabilités, caractéristiques des aléas, etc.), le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe (notamment des plateformes nationales), la mise en place de mécanismes de redevabilité en matière de gestion des risques

de catastrophe, la préparation à reconstruire mieux, la reconnaissance des intervenants et de leurs rôles, la mobilisation d'investissements raisonnés en fonction des risques afin d'éviter la création de nouveaux risques, la résilience des structures médicales, du patrimoine culturel et des sources d'emploi, le renforcement de la coopération internationale et des partenariats mondiaux, ainsi que des politiques et programmes de don raisonnés en fonction des risques, y compris pour les aides et prêts accordés par les institutions financières internationales. Les plateformes mondiale et régionales pour la réduction des risques de catastrophe y sont par ailleurs clairement reconnues comme mécanismes de cohérence entre les divers agendas, de suivi et d'évaluation périodique qui appuient le travail des organes de l'ONU en charge de la gouvernance.

En référence au Plan d'Action National pour le Renforcement des Capacités en matière de RRC 2016-2020, la Côte d'Ivoire Pays côtier d'Afrique de l'Ouest, est confrontée de manière récurrente à des inondations et glissements de terrain. Ces phénomènes sont causés par les fortes pluies durant la saison des pluies, les inondations qui affectent principalement les zones urbaines côtières comme le District d'Abidjan, où l'urbanisation croissante et non contrôlée favorise les catastrophes. Le pays est fortement exposé dans sa partie maritime à un phénomène d'érosion côtière de plus en plus persistant, entraînant des dégâts et des pertes importantes. Le changement climatique accentuera l'intensité et l'occurrence de ces phénomènes. Il faut noter également la déforestation rapide du fait des influences humaines et du changement climatique, facteur aggravant des risques de catastrophes naturelles. A cela s'ajoutent au fil des années les sécheresses au nord du pays ainsi que les feux de brousse qui causent de nombreux dégâts en milieu agricole.

Les menaces de nature à freiner la Côte d'Ivoire alors qu'elle connaît une croissance économique significative depuis la crise de 2010 et 2011, illustrée par un PIB de 8,4% en 2015, des investissements publics et privés considérables répartis entre les moteurs de croissance (agriculture, infrastructure et transport, industrie, santé, éducation et environnement) pour construire les bases d'une Côte d'Ivoire qui se développe. La dynamique de la reconstruction, de l'intensification de l'agriculture, du développement du secteur minier et d'industrialisation, conjuguée avec une urbanisation rapide et incontrôlée, peuvent créer les conditions d'une exposition croissante des populations et des économies aux risques de catastrophes et aux aléas climatiques.

3.2.3 Concernant la Stratégie Nationale Genre et Gestion des risques de catastrophes

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine ont tiré des leçons de la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes, en motivant les pays africains à implémenter le Cadre d'Action de Hyogo. En la matière la Côte d'Ivoire s'est engagée à développer les bases institutionnelles nécessaires en vue de répondre aux cinq priorités du CAH. Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 comporte quatre priorités adressées aux États appelés à mener une action trans-sectorielle au plans local, national, régional et mondial en ce qui concerne les quatre questions prioritaires notamment (1) *Comprendre les risques de catastrophe*, (2) *Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer*, (3) *investir dans la réduction des*

risques de catastrophe aux fins de la résilience et (4) renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

3.2.3.1 Pertinence de la stratégie

Le pays a mis en place une Plate-forme Nationale pour la gestion des risques de catastrophes (Décret Numéro 2012-988 du 10 octobre 2012), une Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et un plan d'action. Fruit d'un processus participatif, décentralisé et itératif, la vision de la présente **SN-RRC 2020-2030** est déclinée comme suit : « *Pour une Côte d'Ivoire résiliente face aux aléas et risques de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou anthropique à l'horizon 2030.* ». La stratégie découle d'une vision selon cinq principes opérationnels. La particularité de cette nouvelle Stratégie réside dans le fait qu'elle traite non seulement de la question des catastrophes d'origine naturelle mais également, de la question de l'adressage des risques d'origine technologique dont notamment ceux liés, aux matières NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique) ainsi que la lutte contre le trafic illicite de ces matières (résolution 1540 du conseil de sécurité de l'ONU). Elle se veut également holistique du fait de son orientation sur le PND et les autres instruments qui prônent la participation, l'inclusion, l'égalité et l'équité.

3.2.3.3 Vision

« Pour une Côte d'Ivoire résiliente face aux aléas et risques de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou anthropique à l'horizon 2030. ». Une vision holistique qui a besoin dans sa conception de prendre en compte la dimension du genre à toutes les étapes de sa réalisation.

3.2.3.4 Axes prioritaires et perspective genre de la stratégie

La formulation des axes prioritaires situe sur la volonté affichée d'ouvrir dans la perspective du genre.

(1) Les communautés sont au centre des actions de RRC en Côte d'Ivoire, (2) La SN-RRC est basée sur une approche tous risques, intégrée et holistique, (3) La SN-RRC cible la vulnérabilité multidimensionnelle (4) Le cadre opérationnel de mise en œuvre de la SN-RRC doit être articulé au plan de mise en œuvre du PND, à la politique nationale de décentralisation et aux autres politiques et plans sectoriels, (5) Les actions de la SN-RRC s'appuient sur la coopération régionale et internationale.

Il faut noter que pour la réalisation de la vision, il faudra élaborer une stratégie genre appropriée qui intègre toutes ces valeurs cardinales véhiculées à travers les cinq principes déjà notés en symbiose avec les cinq rôles de la plateforme que sont (1) faire de la réduction des risques de catastrophe, une priorité (2) identifier les risques, prévenir et atténuer leurs effets (3) sensibiliser et éduquer sur la notion des risques (4) réduire les facteurs de vulnérabilité des populations et de l'environnement (5) se tenir prêt.e et agir en cas de catastrophe.

3.3 Concernant la Stratégie Nationale Genre et Gestion des flambées épidémiques

3.3.1 Définition des termes relatifs aux urgences sanitaires et aux épidémies

Santé d'urgence : La médecine d'urgence rassemble les ressources médicales et chirurgicales pour faire face à une urgence, c'est-à-dire la perception d'une situation où la personne sans soins empire rapidement, exposée au risque à bref délai de séquelles irréversibles ou du décès.

Flambée épidémique : Se dit d'une brusque augmentation du nombre de cas d'une maladie normalement enregistrée dans une communauté, dans une zone géographique ou pendant une saison données. Elles sont dues à des agents infectieux transmis de personne à personne à la suite d'une exposition de source environnementale ou à un vecteur (un insecte, par exemple). Les comportements humains contribuent presque toujours à la propagation. Le *dépistage* précoce et le signalement rapide de ces événements sont cruciaux pour réduire autant que possible leur impact social et économique.

Epidémie : Apparition et propagation d'une maladie infectieuse contagieuse qui frappe en même temps et en un même endroit un grand nombre de personnes, d'animaux (épizootie) ou de plantes (épiphytie).

Zoonose : **Maladie infectieuse qui est passée de l'animal à l'homme**. Les agents pathogènes zoonotiques peuvent être d'origine bactérienne, virale ou parasitaire, ou peuvent impliquer des agents non conventionnels et se propager à l'homme ou à la femme par contact direct ou par les aliments, l'eau ou l'environnement.

Curricula de formation : Mise en forme pédagogique et didactique (de la faculté, du département...), selon l'approche curriculaire retenue.

Processus inclusif : Le concept intègre une personne ou un groupe de personnes en mettant fin à leur exclusion : Rêver d'une société plus inclusive et solidaire.

Processus participatif : Le concept suppose l'implication active de l'ensemble des acteurs de la société dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté

Profil des urgences sanitaires et épidémies en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire à travers son gouvernement, s'est résolument mise dans une posture d'obtention de l'accès équitable à des soins de santé de qualité pour toutes et pour tous. En la matière, le Ministère de la Santé et de la Couverture Maladie Universelle s'est étroitement inspiré du Plan National de Développement (PND) 2021–2025, pour élaborer le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2021-2025. Dans la perspective de l'atteinte de son objectif eu égard à l'ODD 3 relatif à la couverture sanitaire universelle (CSU), le gouvernement ivoirien avec l'appui de ses partenaires au développement, a initié une série de réformes de mobilisation des ressources additionnelles. Celles-ci viendraient en soutien à la santé et pour l'amélioration de la gestion des ressources publiques allouées à la santé. Elles pourraient également élargir la protection des ménages vulnérables par l'intermédiaire d'un régime d'assurance santé tout en améliorant l'accès à des services maternels, néonataux et infantiles de qualité.

La santé est un capital majeur dans le soutien de la dynamique du développement durable. Le Ministère de tutelle, après l'évaluation du Plan National de Développement Sanitaire a mis en œuvre ces 5 dernières années (PNDS 2016-2020) et procédé à l'élaboration d'un nouveau PNDS couvrant la période 2021-2025.

Cette période correspond à un quinquennat de mise en œuvre des engagements internationaux et nationaux en matière de santé permettant à la Côte d'Ivoire de contribuer au bien-être de sa population grâce à un système de santé performant et résilient offrant un meilleur état de santé à toutes et à tous de façon inclusive.

Pour y parvenir, l'analyse approfondie du secteur de la santé a permis d'identifier les défis majeurs dont l'envergure reste de taille et appelle à une conjugaison des efforts ainsi qu'une volonté ferme pour leur relèvement. C'est pourquoi, l'implication et l'engagement de tous les acteurs sont requis pour sa mise en œuvre.

Le partage et l'appropriation de la vision politique, de la mission, des principes directeurs et valeurs, des orientations stratégiques, des résultats attendus formulés conformément aux principes de Gestion Axée sur les Résultats sont le gage de cette mise en œuvre.

Ce nouveau plan, le PNDS 2021-2025 est la parfaite illustration des efforts à poursuivre pour bâtir un système de santé performant et résilient susceptible d'anticiper et de fournir une réponse adéquate en cas de crises sanitaires majeures. Il a été développé à partir d'une revue documentaire et l'organisation de concertation dans le cadre d'un processus participatif et inclusif (Etat, secteur privé, organisations de la société civile, partenaires au développement) depuis l'analyse situationnelle jusqu'au développement du cadre stratégique.

Selon le PNDS (2021-2025), le système de santé ivoirien est de type pyramidal avec un versant administratif ou gestionnaire et un versant offre de soins ou prestataires, répartis chacun en trois échelons. Le versant administratif ou gestionnaire, du système sanitaire comprend, au niveau central, le Cabinet du Ministre, les Directions et Services centraux et les Programmes de santé. Ces structures sont chargées de la définition de la Politique ainsi que de l'appui et de la coordination globale de la santé. Au niveau intermédiaire, 33 Directions Régionales qui ont pour mission d'appuyer les districts sanitaires dans la mise en œuvre de la politique sanitaire et au niveau périphérique, 113 Directions Départementales de la Santé ou Districts Sanitaires chargés de coordonner l'action sanitaire dépendant de leur ressort territorial et de fournir un support opérationnel et logistique aux services de santé.

Par ailleurs, le district sanitaire qui constitue l'unité opérationnelle du système de santé est subdivisé en aires sanitaires qui représentent le bassin de desserte d'un établissement sanitaire de premier contact.

En ce qui concerne la gestion des aspects épidémiques et des urgences sanitaires, le bref parcours historique récent des flambées indique que la lutte contre la COVID-19 et l'Ebola s'est avérée impérative face aux deux fléaux. Dès le mois de décembre 2019, la Côte d'Ivoire a été confrontée à la pandémie de la COVID-19. Le pays a enregistré son premier cas de COVID-19 le 11 mars 2020 et le 29 mars 2020, son premier décès. Au cours du mois de mars 2020, un plan

de préparation et de riposte à pandémie a été élaboré et validé par l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Dans ce plan, la stratégie nationale de lutte s'aligne sur l'ensemble des piliers de la réponse et prévoit une décentralisation des activités préparatoires et de riposte. Un an plus tard, le 1er mars 2021, la vaccination contre cette pandémie a été lancée dans le pays. En pleine gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'alerte à une épidémie de la maladie à virus Ebola en Côte d'Ivoire a été donnée par le Gouvernement le 14 août 2021. Cette nouvelle situation a entraîné la mise en œuvre d'un plan national de riposte, conformément au Règlement sanitaire international (RSI 2005). L'OMS a alors activé les mécanismes de réponse aux trois niveaux de l'organisation à la suite d'une évaluation rapide des risques, associée à un processus de classification du niveau (Grading) qui a estimé l'alerte à l'épidémie Ebola au Grade 3 (un risque très élevé au niveau national, très élevé au niveau sous-régional et faible au niveau international).

✓ 3.3.2 Pertinence de la stratégie

Celle-ci repose sur des piliers de la réponse sanitaire à savoir la coordination, le leadership, le plaidoyer, la mobilisation des ressources, la surveillance épidémiologique, la gestion du **laboratoire, la prévention et le contrôle de l'infection, la prise en charge, la communication des risques et l'engagement communautaire et logistique.**

En interne, certaines dispositions pratiques ont été prises notamment l'institutionnalisation du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) par le Décret N°2019-292 du 3 avril 2019, la création de la plateforme nationale « une seule santé » Décret N° 2020-977 du 23 décembre 2020 modifiant le décret N°2019-293 du 3 avril 2019. Et le dimensionnement des performances des dix-neuf (19) capacités requises du règlement Sanitaire International (RSI) à travers l'Outil Remap (Ressources Mapping) de 19% en 2019.

S'agissant de la réponse aux urgences de santé publique, le pays a révisé la 3^e édition du guide de la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR 3) pour orienter la surveillance de routine. Concernant la gestion des urgences, plusieurs documents stratégiques ont été élaborés dont la stratégie nationale de communication sur les risques liés aux cinq groupes de zoonoses prioritaires 2019-2022, les huit plans de contingence ciblant les huit menaces prioritaires et le plan d'intervention d'urgence de santé publique de l'aéroport FHB.

Afin de renforcer le cadre réglementaire, des décrets et arrêtés suivants ont été pris : i) Décret N°2019-292 du 3 avril 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) ; ii) Décret N° 2020-977 du 23 décembre 2020 modifiant le décret N°2019-293 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la plateforme nationale « une seule santé » du 3 avril 2019; iii) Décret N°2020-498 du 10 Juin 2020 relatif au contrôle sanitaire des personnes aux points d'entrées terrestres, maritimes, fluviaux-lagunaires, ferroviaires et aéroportuaires, iv) Décret N° 2020-498 du 10 juin 2020, portant création, attribution, organisation et fonctionnement des points d'entrée terrestres, maritimes, aéroportuaires, fluviaux-lagunaires et ferroviaires ; l'Arrêté N°470/PM/CAB du 10/04/2020 portant création, organisation et fonctionnement du comité de suivi opérationnel du plan de riposte contre la pandémie à COVID-19.

La Côte d'Ivoire dispose également d'une plateforme pour la réduction de risque de catastrophe (décret N°2012-988 du 10 octobre 2012 portant création, attributions, organisation de la plateforme nationale de réduction des risques et de gestion des catastrophes), d'un plan d'action national de lutte contre les menaces Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques 2015-2017 (NRBC), et d'un plan annuel national de sécurité sanitaire (PANSS). La lutte contre les urgences sanitaires a également été marquée par la mise en place de la bio banque régionale au niveau de l'Institut Pasteur et du centre d'étude des pathogènes émergents à risque infectieux sévères (CEPRIS).

Malgré tout, la réponse aux urgences de santé publique n'est pas toujours optimale. Cette réponse rencontre des difficultés telles que: i) l'absence de plans d'urgence de santé publique inclusive au niveau des frontières terrestres et dans les ports d'Abidjan et de San Pedro, ii) l'absence de la cartographie équilibrée des risques et les ressources de santé publique prioritaires au niveau départemental et régional, iii) l'existence d'une multiplicité de systèmes de notification électronique des maladies et événements de santé publique à l'interface homme/animal/environnement, iv) l'insuffisance des capacités (humaines, matérielles, logistiques) pour la mise en œuvre holistique de la surveillance basée sur les événements, v) le faible taux de couverture de la formation et d'appropriation du guide de la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR 3e édition), vi) l'absence d'intégration des modules SIMR dans les curricula de formation dans les écoles de formations de base, vii) l'insuffisance du déploiement des COUSP dans les régions sanitaires (06 sur 33 régions) et viii) le retard dans la mise en place des équipes médicales d'urgence.

Les principaux défis en matière de réponse aux épidémies sont (i) le renforcement de la surveillance basée sur les événements (SBE), (ii) la décentralisation des capacités opérationnelles au niveau des districts et régions sanitaires dans la prise en charge (PEC) des cas, (iii) l'opérationnalisation des COUSP dans les régions sanitaires, (iv) la mobilisation rapide des financements pour la gestion des épidémies et l'élaboration des plans d'urgence et (v) le renforcement des capacités des laboratoires pour la confirmation des cas.

✓ 3.3.3 Vision

Beaucoup d'efforts sont fournis pour réaliser la vision stratégique du PNDS 2021-2025 qui s'énonce comme suit : « **Une Côte d'Ivoire dans laquelle la santé et le bien-être des populations sont les plus élevés possible à travers un système de santé performant, accessible à tous et résilient** ».

✓ 3.3.4 Axes prioritaires et perspective genre de la stratégie

Le PNDS aborde les aspects genre à travers ses principes directeurs notamment le **Leadership fort** : L'élaboration du PNDS (2021-2025) qui s'harmonise avec la vision du gouvernement a été conduite sous le leadership du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle. C'est lui qui a donné les orientations tout en tenant compte des contributions de toutes les parties prenantes du secteur de la santé. La mise en œuvre de ce plan se fera également selon les priorités du MSHPCMU.

Le processus inclusif et participatif : Le PNDS dans son élaboration a réuni toutes les parties prenantes que ce soit les structures du ministère en charge de la santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire les autres secteurs ministériels, les Partenaires Techniques et Financiers, le secteur privé et la société civile. La mise en œuvre se fera également à travers des plans opérationnels élaborés de façon régulière à travers un processus participatif.

Les droits humains : les actions envisagées dans le cadre du PNDS concourent à satisfaire les droits fondamentaux reconnus à la population. Il s'agit notamment du droit à la vie, à l'éducation et la formation, à la santé, à un emploi décent, à un environnement sain, à l'information et à la liberté d'expression.

L'équité : le PNDS s'aligne sur le principe de « ne laisser personne pour compte ». Ainsi, son opérationnalisation intégrera des interventions spécifiques qui favorisent la prise en compte des groupes spécifiques.

Le genre : le PNDS dans sa mise en œuvre va promouvoir l'équité et l'égalité de genre. De manière spécifique, cela va se traduire par l'opérationnalisation des solutions aux causes des écarts entre les femmes et les hommes eu égard relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et la manière dont ces dynamiques façonnent les rôles de genre, l'accès et le contrôle des ressources, la prise de décisions au sein des familles et la participation des femmes.

IV. DÉFIS

4.1 Au niveau de la Stratégie Nationale Genre et Gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques

La vision de la présente SN-RRC 2020-2030 est déclinée comme suit : « Pour une Côte d'Ivoire résiliente face aux aléas et risques de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou anthropique à l'horizon 2030. ». Il s'agit d'une vision qui s'articule autour des principes suivants :

- Les communautés sont au centre des actions de RRC en Côte d'Ivoire ;
- La SN-RRC est basée sur une approche tous risques, intégrée et holistique ;
- La SN-RRC cible la vulnérabilité multidimensionnelle ;
- Le cadre opérationnel de mise en œuvre de la SN-RRC doit être articulé au plan de mise en œuvre du PND, à la politique nationale de décentralisation et aux autres politiques et plans sectoriels;
- Les actions de la SN-RRC s'appuient sur la coopération régionale et internationale.

Une analyse genre de la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques en côte d'Ivoire laisse entrevoir les défis suivants :

Situation du genre dans les documents stratégiques	
Documents analysés du point de vue du genre	Aspects genre dans les documents
<p>Les documents qui mentionnent quelques détails sur les enjeux du genre</p> <p>PND-2021-2025 PNDS 2021-2025 Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et Plan d'Action -</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Par exemple dans le document de Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et Plan d'Action « Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité de genre et protection sociale ; » telle est formulée une des priorités stratégiques dont le genre est une composante. Mais un simple rôle d'assistance est attribué au Ministère en charge du genre « Le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant est réduit à un rôle des Affaires Sociales auprès des personnes les plus vulnérables du pays. Lors des inondations de 2009, le ministère a pu fournir une aide psychosociologique et des abris aux personnes affectées par la catastrophe ». • Les aspects stratégiques du genre ne sont pas exprimés dans les clauses de collaboration ou de partenariats « La stratégie définit 5 axes pour la réduction des risques de catastrophes, notamment : 1) Engagement des pouvoirs publics ; 2) Évaluation des risques ; 3) Alerte précoce et préparation à la réponse ; 4) Sensibilisation; 5) Mobilisation des ressources et renforcement des capacités nationales ». • Les actions genre par rapport à ces axes stratégiques ne sont pas explicites.
Le Genre dans la sphère décisionnelle de la gestion des catastrophes et flambées épidémiques	
<p>La sous-représentativité de la femme dans les instances de décision est présentée comme un défi majeur de développement participatif et inclusif.</p>	<p>Mais le document de stratégie ne revient pas sur cet aspect important sous-forme de décision stratégique à mettre en œuvre dans un plan d'action en bonne et due forme. Par exemple l'application du principe d'au moins 30% de femmes aux postes de responsabilités en collaboration avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et l'ONEG</p>
Le Genre et les objectifs stratégiques de la Gestion des Catastrophes et les flambées épidémiques	
<p>Les objectifs des stratégies sont formulés de façon globaliste,</p>	<p>Manque de précision sur les objectifs du genre transversal dans le document de stratégie</p> <p>Les questions de genre tournent autour de la vulnérabilité des filles et des femmes et des aspects quantitatifs tels que le nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles etc.</p>
La Sensibilité genre des actions, structures de mise en œuvre, mécanismes spécifiques et mesures opérationnelles	
<p>Dispositions embryonnaires d'intégration du genre dans la gestion des Risques de Catastrophes et dans les Flambées Epidémiques, les cadres légaux tels que les ODD, le partenariat avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et l'ONEG en charge de la question du genre manquent d'opérationnalité et d'actions soutenues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques cas en matière de renforcement des capacités. En lieu et place du recours à l'expertise du Ministère en charge du genre et de l'ONEG pour des initiatives de renforcement des capacités, les arrangements se font par le choix de personnes expertes qui se limitent souvent aux sessions en salle ou en ligne sans aucun plan de suivi des prochaines étapes. Le programme de formation est souvent ficelé à l'avance avec une durée imposée non réaliste. La maîtrise des liens entre les risques de catastrophes, les flambées épidémiques et le genre ne sont pas à la portée des véritables acteurs. • Ces formations sont souvent limitées aux échanges entre les quatre murs, l'accompagnement, ne figurant pas sur l'agenda. Elles

	s'avèrent très limitées pour favoriser une réelle appropriation des savoirs, savoir-faire et savoir-être à acquérir pour renforcer ses capacités opérationnelles en la matière. Ce qui contribue à accroître le nombre de personnes n'ayant aucune connaissance de l'approche genre.
Le Financement du genre	
Sources de financement diverses et disponibles, mais insuffisantes <ul style="list-style-type: none"> • PNUD (Renforcement des capacités) • Banque Mondiale (Renforcement des capacités) • UNESCO (Financement de la modélisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements viennent des sources diverses selon les types de partenariats, mais ne suffisent pas pour couvrir les besoins énormes de renforcement des capacités qui constituent une étape capitale pour l'appropriation du concept. • Les efforts de renforcement des capacités tournent autour du Gender Dynamics, un exercice de sensibilisation et de plaidoyer insuffisant pour parvenir au gender mainstreaming • Les mythes des financements extérieurs bloquent les initiatives internes de mobilisation des ressources pour les formations. Les 90% des formations sont financées par des structures sous-régionales et internationales et souvent les attentes sont longues et fastidieuses pour bénéficier de ces fonds.
Quelques éléments spécifiques aux flambées épidémiques	
Plan d'urgence sensible au genre	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité du plan d'urgence de santé publique prenant en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des populations, au niveau des zones sensibles notamment les Régions Sanitaires d'Abidjan et du Tonkpi ainsi que les autres parties du pays est un défi de taille
Cartographie des risques de catastrophes et la digitalisation des systèmes de notification	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des risques et les ressources de santé publique prioritaires doit se faire selon le genre au niveau de toutes les régions du pays • La digitalisation des systèmes de notification des maladies et événements de santé publique doit intégrer la collecte des données sexospécifiques dans leur fonctionnement
Capacités humaines, matérielles et logistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités (humaines, matérielles, logistiques) qui sont spécifiques en genre pour la mise en œuvre de la surveillance basée sur les événements • La hausse des sessions de renforcement des capacités en matière d'accès et d'utilisation équitables des supports tels que le guide de la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR), qui sont des éléments cruciaux à intégrer dans les curricula de formation dans les écoles de formations de base
Décentralisation des COUSP avec une attention particulière sur les besoins spécifiques des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Les efforts en matière de déploiement des COUSP dans toutes les régions sanitaires avec une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la structure décisionnelle et opérationnelle ainsi que dans la mise en place des équipes médicales d'urgence. <p><i>(Cet aspect est important parce que les régions éloignées telles que MAN dans le Tonkpi sont d'office évitées par les femmes même si sur place la volonté de les intégrer dans la sphère décisionnelle est assurée. Les femmes préfèrent servir dans les zones concentrées autour d'Abidjan) Source : DR de la Santé de Man</i></p>
Mobilisation rapide des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation rapide des financements sensibles au genre pour la gestion des épidémies, l'élaboration des plans d'urgence et le renforcement des capacités des laboratoires pour la confirmation des cas est à envisager.

V RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire est un pays engagé sur l'application des principes d'intégration soutenue du genre dans sa politique en général et en particulier dans celle des catastrophes et des flambées épidémiques. Plusieurs dispositifs légaux en constituent des facteurs favorables. Il faut davantage approfondir les acquis existants pour parvenir à un niveau viable de prise en compte de la dimension du genre de façon holistique. Les recommandations suivantes pourront impulser une dynamique appropriée pour atteindre cet objectif escompté.

AU NIVEAU DU RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GENRE, GESTION DES CATASTROPHES ET FLAMBEES EPIDEMIQUES

- Renforcer les capacités techniques et financières des cellules genre existantes dans les ministères et autres structures capitales, en élargissant leur marge de manœuvre en matière décisionnelle
- Renforcer les capacités techniques et managériales des acteurs politiques, institutionnels et communautaires en matière d'intégration du genre en vue de s'en approprier dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)
- Assurer la formation en genre en lien avec la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques de l'ensemble des décideurs, personnels et partenaires pour mieux les impliquer dans les activités y afférentes en coordination avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement.
- Former les communautés à l'approche genre en tant qu'approche de développement et d'engagement dans la gestion des risques de catastrophes et de flambées épidémiques (Direction Genre du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG avec l'appui des partenaires locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux)
- Renforcer les capacités des acteurs de la société civile sur les concepts de genre et sur la collecte des données sensibles au genre en lien avec toutes les phases de gestion des risques et de flambées épidémiques (Direction Genre du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG avec l'appui des partenaires locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux)
- Opérationnaliser les objectifs du genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques pour les rendre SMART avec l'encadrement de la Direction Genre du ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG et l'appui des partenaires locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux
- Digitaliser le système d'information des ONG afin de disposer de données fiables, actualisées en temps réel

AU NIVEAU DU FINANCEMENT ET DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE POUR SOUTENIR LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET PROJETS DE GESTION DES CATASTROPHES ET DES FLAMBEES EPIDEMIQUES

- Financer au moyen d'appui des partenaires au développement, l'intégration de la dimension du genre dans la recherche, le renforcement des capacités, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques sur toute l'étendue du territoire national
- Mettre dans les priorités la Budgétisation et le financement des programmes d'autonomisation économique durable des femmes, surtout celles du milieu rural et les personnes en situation de handicap dans la perspective d'accompagner de façon soutenue leurs initiatives de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Gouvernement Ivoirien et les structures partenaires)
- Mobiliser les ressources financières adéquates pour soutenir l'intégration effective du genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques au plan local et national avec une attention particulière sur l'autonomisation économique durable des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap (Gouvernement Ivoirien et les structures partenaires)

Dynamiser les mécanismes locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux de mobilisation des ressources financières pour soutenir les politiques, programmes et projets de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques au plan local et national (Gouvernement Ivoirien et les structures partenaires)

AU NIVEAU DE LA PROMOTION DU LEADERSHIP ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR UNE PARTICIPATION PLUS ACCRUE DANS LA GESTION DES CATASTROPHES ET DES FLAMBEES EPIDEMIQUES

Promouvoir le leadership des femmes politiques, responsables des organisations de développement, des coopératives, des associations de production et de vente, à tous les niveaux en vue de participer aux prises de décisions dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)

Financer des activités collectives d'autonomisation des femmes dans le cadre de la gestion des risques de catastrophes et des flambées épidémiques avec une attention particulière aux femmes du milieu rural et péri-urbain. (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)

- Accorder une attention particulière à la Prévention et à la lutte contre les VBG dans le contexte des flambées épidémiques et de gestion des risques de catastrophe.

AU NIVEAU DE LA PROMOTION DES PARTENARIATS STRATEGIQUES AU PLAN LOCAL, NATIONAL, SOUS-REGIONAL ET INTERNATIONAL

Créer des partenariats stratégiques régionaux et entre organisations locales, nationales et internationales pour booster les programmes et projets intégration du genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec les ministères et toutes les autres organisations impliquées dans le processus et l'appui des partenaires au développement)

- Prendre une part active dans les plateformes locales, nationales ou institutionnelles pour les questions concernant les risques de catastrophes et les flambées épidémiques, établissant des protocoles de partage de connaissances et de données avec les différents partenaires (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec l'ONEG)
- Participer à la collecte des données quantitatives et qualitatives sensibles au genre pour mieux comprendre les impacts différenciés des catastrophes et des flambées épidémiques sur les femmes, hommes, filles et garçons et les personnes en situation de handicap. (Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre en collaboration avec l'ONEG).
- Prendre une part active et de façon inclusive en tant que communautés locales (Femmes, hommes, personnes en situation de handicap) aux programmes et projets de gestion des catastrophes et des flambées épidémiques au plan local (Organisations communautaires locales et ONG avec l'accompagnement du Ministère en charge du genre et de l'ONEG)

AU NIVEAU DU SUIVI-EVALUATION DES INTERVENTIONS EN MATIERE D'INTEGRATION DU GENRE DANS LA GESTION DES CATASTROPHES ET FLAMBEES EPIDIEMIQUES

- Formuler en des termes clairs, les politiques et orientations stratégiques concernant le rôle régalien du ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG en charge du suivi des questions de genre dans la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques (Gouvernement).
- Assurer le suivi de l'application de la loi des quotas d'au moins 30% dans les domaines de la gestion des catastrophes et des flambées épidémiques en collaboration avec les expert.es du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, l'ONEG et les partenaires techniques telles qu'ARC, PNUD, ONUFEMMES et des ONG spécialisées en la matière.
- Assurer le suivi-évaluation des formations et activités organisées sans exception avec la coordination de la Direction Genre du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et de l'ONEG
- Disponibiliser les données désagrégées mais pas une prise en compte spécifique des besoins sexospécifiques dans les flambées épidémiques et dans la gestion des risques de catastrophe

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il faut retenir la leçon de l'intérêt de la question du genre dans la gestion des risques de catastrophes et dans les flambées épidémiques selon la situation socioéconomique de chaque partie prenante. En nous référant à Enarson, Elaine. “ in les *questions de genre dans les contextes de catastrophe naturelle : points clés et pistes de recherche*”, Genre, mouvements populaires urbains et environnement Genève, Cahiers Genre et Développement, n°6, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2007, nous avons deux leçons à retenir : (1) « Le genre a été négligé dans la recherche, la planification et la pratique des interventions en cas de catastrophe, mais un nouveau paradigme naissant fera la différence », (2) le genre détermine autant la capacité que la vulnérabilité. Les femmes sont de réelles actrices pleines de ressources pour répondre aux catastrophes, mais elles sont souvent considérées comme des victimes impuissantes ».

Les habitudes ayant parfois la peau dure, il faut doubler d'ardeur, d'engagement et de détermination pour qu'à tous les niveaux, le message puisse parvenir à toutes les cibles. Celles qui en jouant leur rôle de façon synergique avec plénitude dans un environnement approprié, celui débarrassé des préjugés, des stéréotypes, des influences du patriarcat, puisse aider à bâtir le socle d'un monde meilleur, dans lequel la maîtrise des savoirs, savoir-faire et savoir-être liés à la gestion inclusive et durable des catastrophes et des flambées épidémiques constitue un atout de taille. Et cela est possible si les moyens conséquents sont mis à disposition pour garantir le financement des différents aspects soumis à la mobilisation et à la sensibilisation de toutes les parties prenantes. Dans ce jeu supposé passionnant, personne ne devrait pas être en dehors du circuit dynamique. Les perspectives en créant cette atmosphère propice contribueront dans une large mesure à développer chez toutes et tous, les armes nécessaires et la résilience qu'il faudra pour aider à mieux supporter les aléas de ces catastrophes ou flambées épidémiques. Le meilleur est à venir pour toutes et pour tous.

VI REFERENCES

Ministère de la Santé, de l'hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle : Evaluation de la gouvernance du secteur de la santé en Côte d'Ivoire (2014) 39 Loi n°2019-678 du 23 Juillet 2019 portant Réforme Hospitalière

Ministère de la Santé, de l'hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle : plan national de développement sanitaire 2021-2025 (2021)

Gouvernement de côte d'Ivoire : Rapport Genre et changement climatique en Côte d'Ivoire (2019) Une étude sur l'état des lieux de l'intégration du genre dans les politiques et programmes de changement climatique

International Strategy for Disaster Reduction/UNDP : Intégration de la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophes : Politiques et directives pratiques Publication conjointe de l'UNISDR, du PNUD et de l'UICN. Genève, Suisse, juin 2009

Gouvernement de Côte d'Ivoire : Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes & Plan d'Action Côte D'Ivoire Octobre 2011

CEDEAO : La Stratégie et le Plan d'Action Genre de la CEDEAO pour la Réduction des Risques de Catastrophe 28 avril 2020 : L'Atelier de Validation Régional pour la Stratégie et le Plan d'Action Genre 2020-2030 de la CEDEAO pour la Réduction des Risques de Catastrophe, Dakar, Sénégal, 11-12 Février 2020

Gouvernement de la Côte d'Ivoire : ÉVALUATION DES PERTES, DOMMAGES ET BESOINS SUITE AUX INONDATIONS DE JUIN 2018 A ABIDJAN Avril 2019 avec l'appui du PNUD, de la World Bank Group et de l'Union Européenne

United nations : Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030

ONUFEMMES : Fanny Benedetti, Directrice Exécutive ONU Femmes France : Femmes actrices de la transition dans le contexte du changement climatique

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes :

United Nations : Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: www.unisdr.org/hfa

VII. ANNEXES :

V1.1. PLAN D'ACTION GENRE SUR LA GRC ET SUR LA SANTE

PLAN D'ACTION GENRE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN COTE D'IVOIRE 2024- 2028

EXTRANTS ET ACTIVITES	INDICATEURS DE PERFORMANCE		Budget	Echéancier de réalisation					Responsables
	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Objectifs cibles Résultats attendus		2024	2025	2026	2027	2028	
EFFET 1: Les dispositifs légaux sont revus pour une meilleure application du genre à tous les niveaux dans la gestion des risques									
Activité 1.1.1 : Réviser les lois, conventions et autres engagements en la matière	Rapport d'activités	En 2024 : Une circulaire de révision des engagements en faveur du genre de la part du gouvernement	X					Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Activité 1.1.2 : Elaborer les nouveaux cahiers de charge en prenant en compte chaque niveau	Rapport d'activités	Début 2025 : Le cahier de charge concernant tous les secteurs est disponible			x				
EFFET 2: Une stratégie de communication sur les questions de genre en lien avec la gestion des risques est développée et mise en œuvre									
Activité 2.1.1 : Elaborer un programme de sensibilisation et de plaidoyer ciblant les autorités en vue de s'investir dans l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes	Rapport d'activités.	A partir de 2025 : Toutes les autorités sont sensibilisées.			x				Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre

Activité 2.1.2 : Créer de moyens de communication adaptés aux différentes cibles dans la perspective genre en lien avec les risques de catastrophes	Rapport d'activités et disponibilité des moyens de communication	En 2025 : Des moyens de communication genre sensibles en lien avec la gestion des risques de catastrophes sont disponible			X				Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
EFFET 3 : Les capacités des différents acteurs sont renforcées pour gérer les risques de catastrophes dans la perspective genre									
Activité 3. 1.1 : Former l'ensemble des parties prenantes de haut jusqu'en bas	Rapport d'activités	A partir de 2025 , Tous les acteurs de partout sont formés en genre selon leur domaine d'exercice dans la gestion des risques de catastrophes			x				Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Activité 3.1.2 : Assurer le suivi de la formation sur le terrain de l'ensemble des personnes formées	Rapport d'activités	A partir de 2025 : Le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre assure le suivi de la formation partout			X				Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Total									

PLAN D'ACTION GENRE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN COTE D'IVOIRE 2024- 2028

EXTRANTS ET ACTIVITES	INDICATEURS DE PERFORMANCE		Budget	Echéancier de réalisation					Responsables
	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Objectifs cibles Résultats attendus		2024	2025	2026	2027	2028	
EFFET 1: Les dispositifs légaux sont revus pour une meilleure application du genre à tous les niveaux dans la gestion des risques									
Activité 1.1.1 : Réviser les lois, conventions et autres engagements en la matière	Rapport d'activités	En 2024 : Une circulaire de révision des engagements en faveur du genre de la part du gouvernement	X					Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Activité 1.1.2 : Elaborer les nouveaux cahiers de charge en prenant en compte chaque niveau	Rapport d'activités	Début 2025 : Le cahier de charge concernant tous les secteurs est disponible			x				
EFFET 2: Une stratégie de communication sur les questions de genre en lien avec la gestion des risques est développée et mise en œuvre									
Activité 2.1.1 : Elaborer un programme de sensibilisation et de plaidoyer ciblant les autorités en vue de s'investir dans l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes	Rapport d'activités.	A partir de 2025 : Toutes les autorités sont sensibilisées.			x				Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Activité 2.1.2 : Créer de moyens de communication adaptés aux différentes cibles dans la perspective	Rapport d'activités et disponibilité des moyens de communication	En 2025 : Des moyens de communication genre sensibles en lien avec la gestion			X				Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de

genre en lien avec les risques de catastrophes		des risques de catastrophes sont disponible								l'Enfant en charge du genre
EFFET 3 : Les capacités des différents acteurs sont renforcées pour gérer les risques de catastrophes dans la perspective genre										
Activité 3.1.1 : Former l'ensemble des parties prenantes de haut jusqu'en bas	Rapport d'activités	A partir de 2025 , Tous les acteurs de partout sont formés en genre selon leur domaine d'exercice dans la gestion des risques de catastrophes			x					Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Activité 3.1.2 : Assurer le suivi de la formation sur le terrain de l'ensemble des personnes formées	Rapport d'activités	A partir de 2025 : Le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre assure le suivi de la formation partout			X					Suivi par le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en charge du genre
Total										

